
ANNEXES

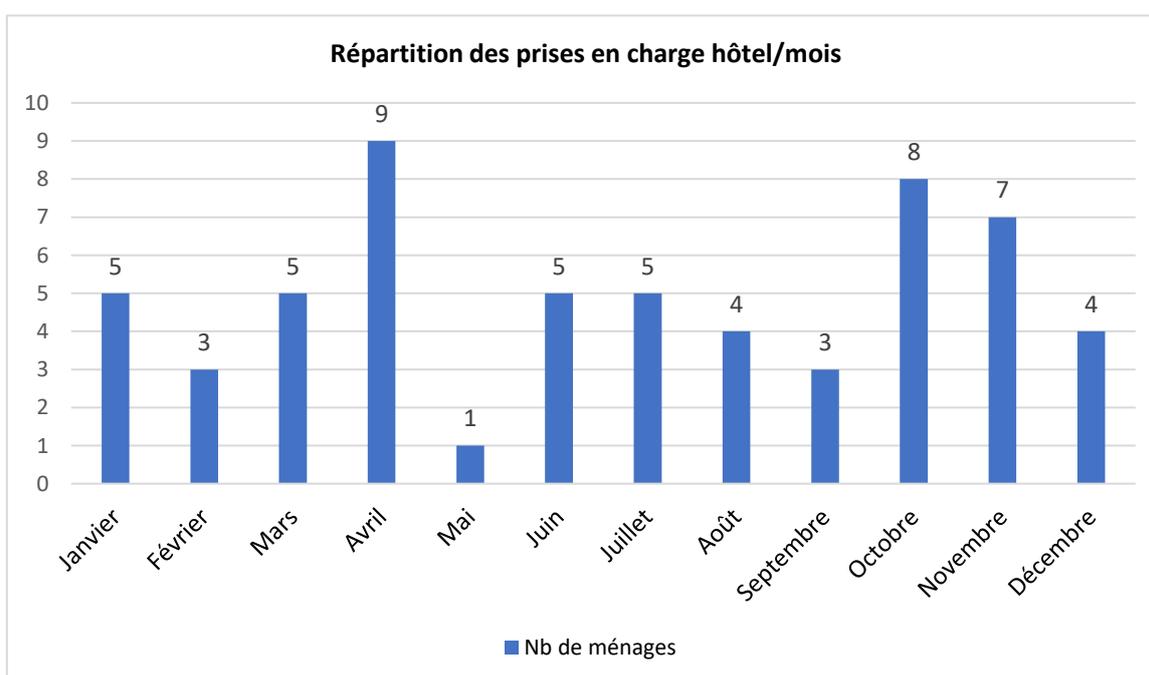
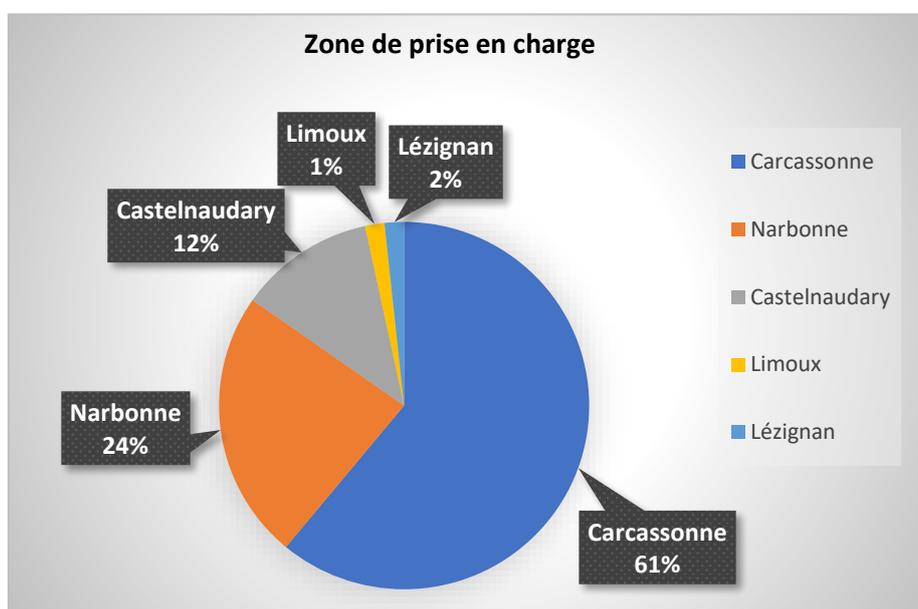
1. Suivi des situations Femme Victime de Violence Conjugale

HOTEL 115 FVVC

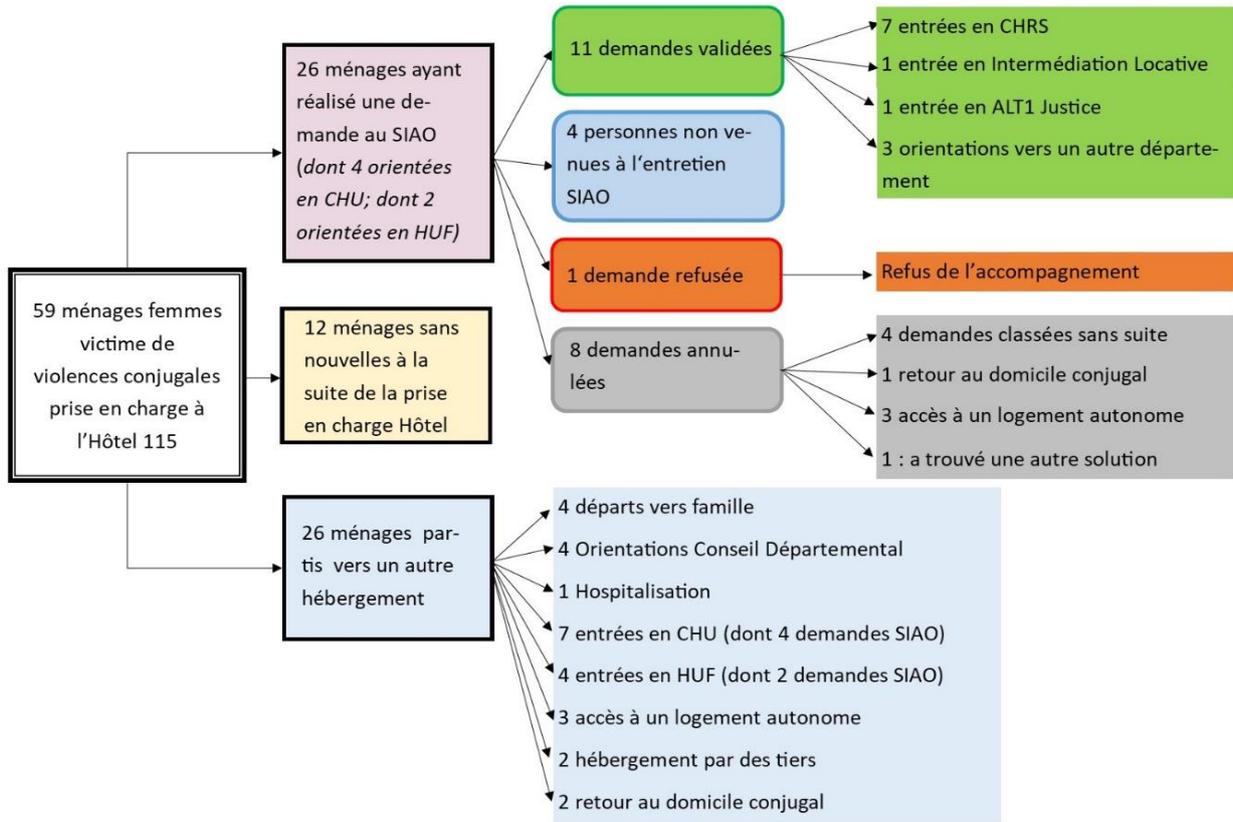
En 2017, le 115 a proposé des prises en charge hôtel dans le cadre de la protection face aux violences conjugales à :

- **59 ménages** cumulés, soit 57 ménages différents
- soit **121 personnes** cumulées, soit 116 personnes différentes
- dont **62 enfants**

Ce qui représente **271 nuits** à l'année, soit **32 791 nuitées**.



Suivi des situations FVVC dans le cadre de l'hébergement à l'Hôtel

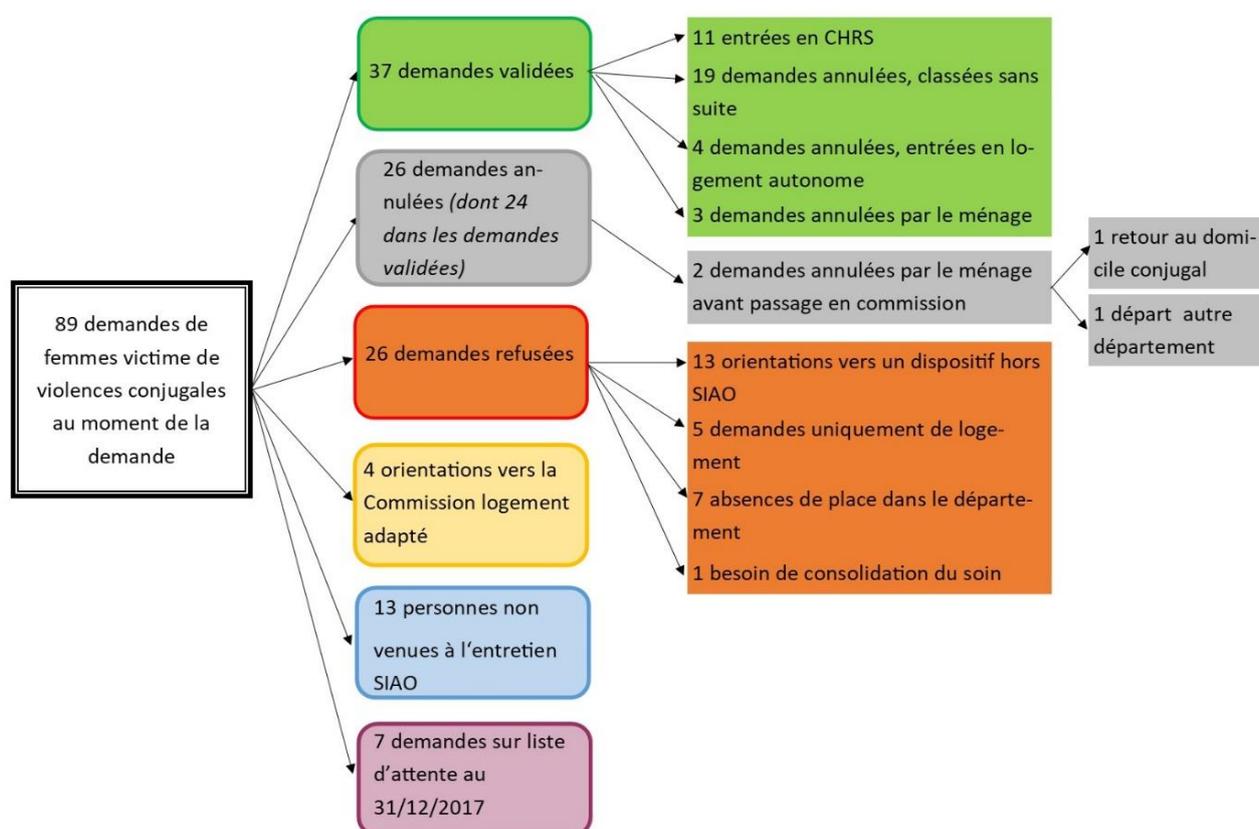


HEBERGEMENT D'INSERTION

En 2017, le SIAO hébergement d'insertion a comptabilisé **89 demandes** (dont 18 hors département) provenant de personnes VVC, représentant :

- **81 ménages**
- **162 personnes**
- Dont **81 enfants**

Suivi des situations FVVC dans le cadre de l'hébergement d'insertion

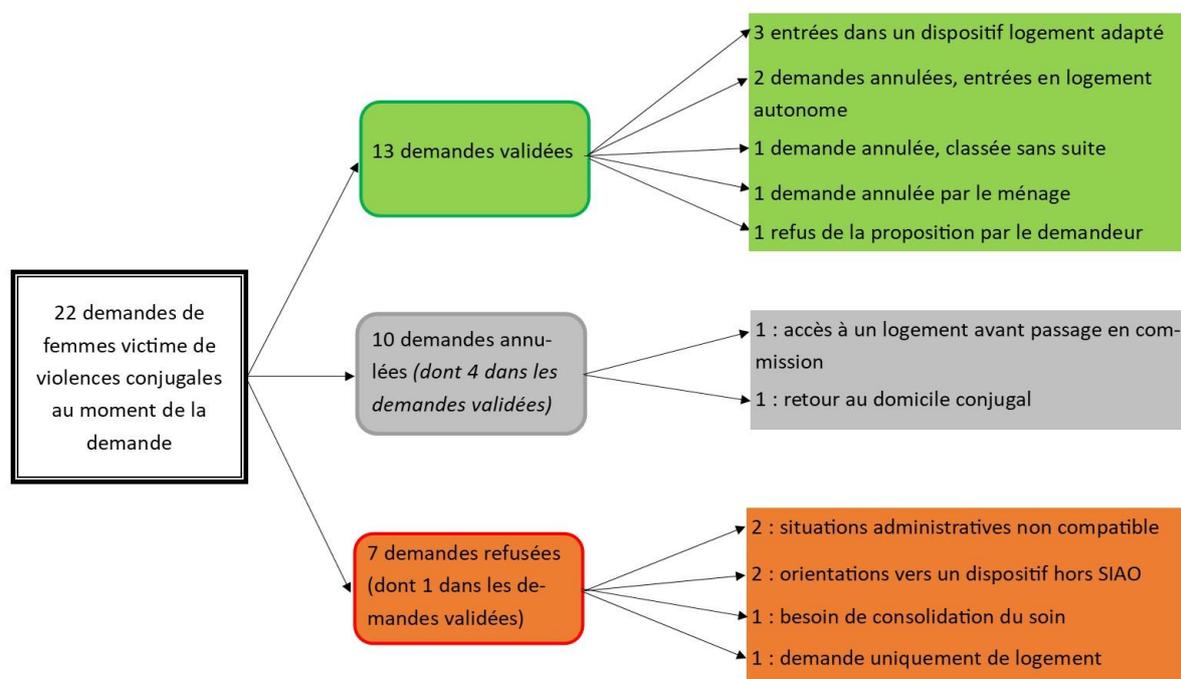


LOGEMENT ADAPTE

En 2017, le SIAO logement adapté a comptabilisé **22 demandes** (dont 0 hors département) provenant de personnes VVC, représentant :

- **22 ménages**
- **53 personnes**
- Dont **31 enfants**

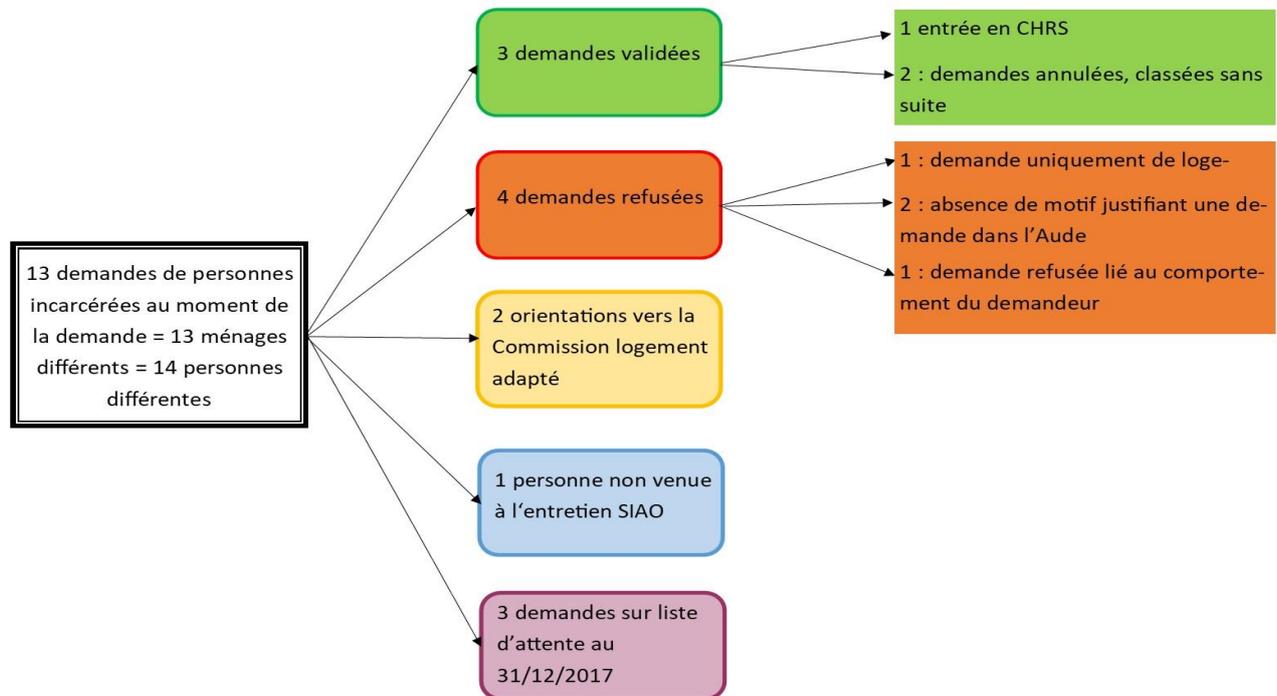
Suivi des situations FVVC dans le cadre du logement adapté



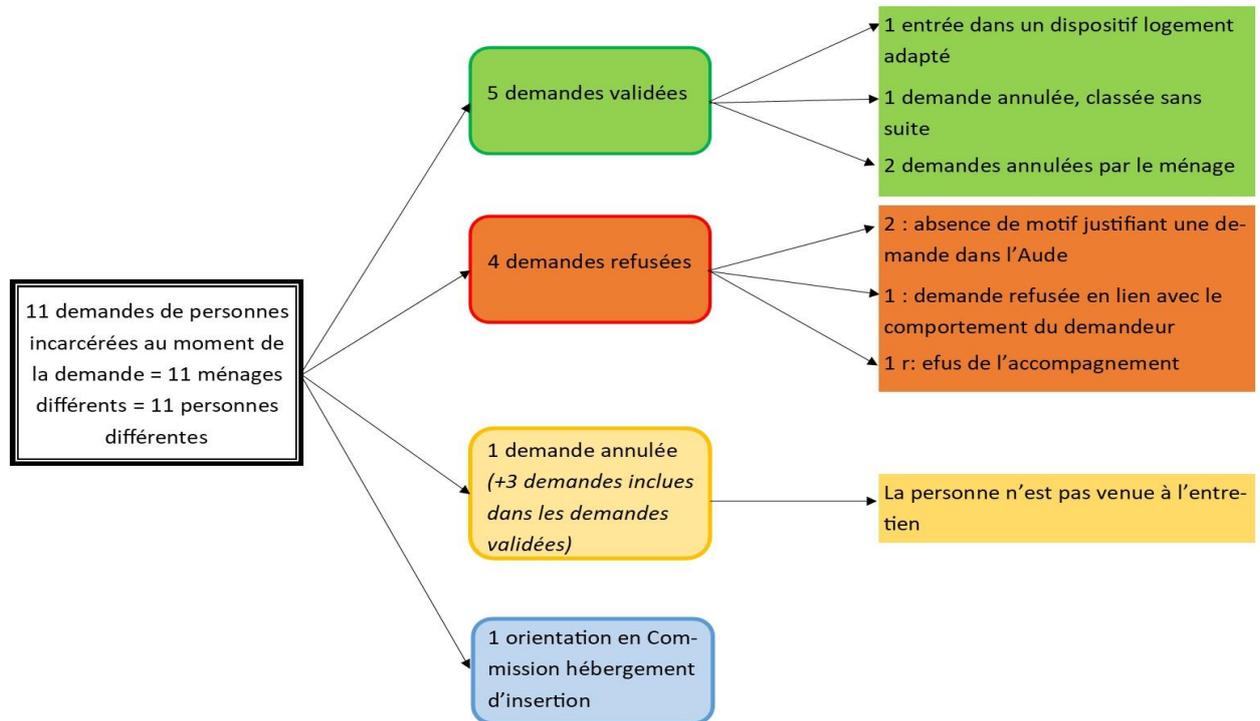
Au total le SIAO-115-hôtel et Insertion ont recensé sur l'année 2016, 109 ménages concernés par des problèmes d'hébergement suite à des violences conjugales, dont 89 provenant du département de l'Aude.

2. Suivi des personnes sortantes de prison en demande SIAO

HEBERGEMENT D'INSERTION

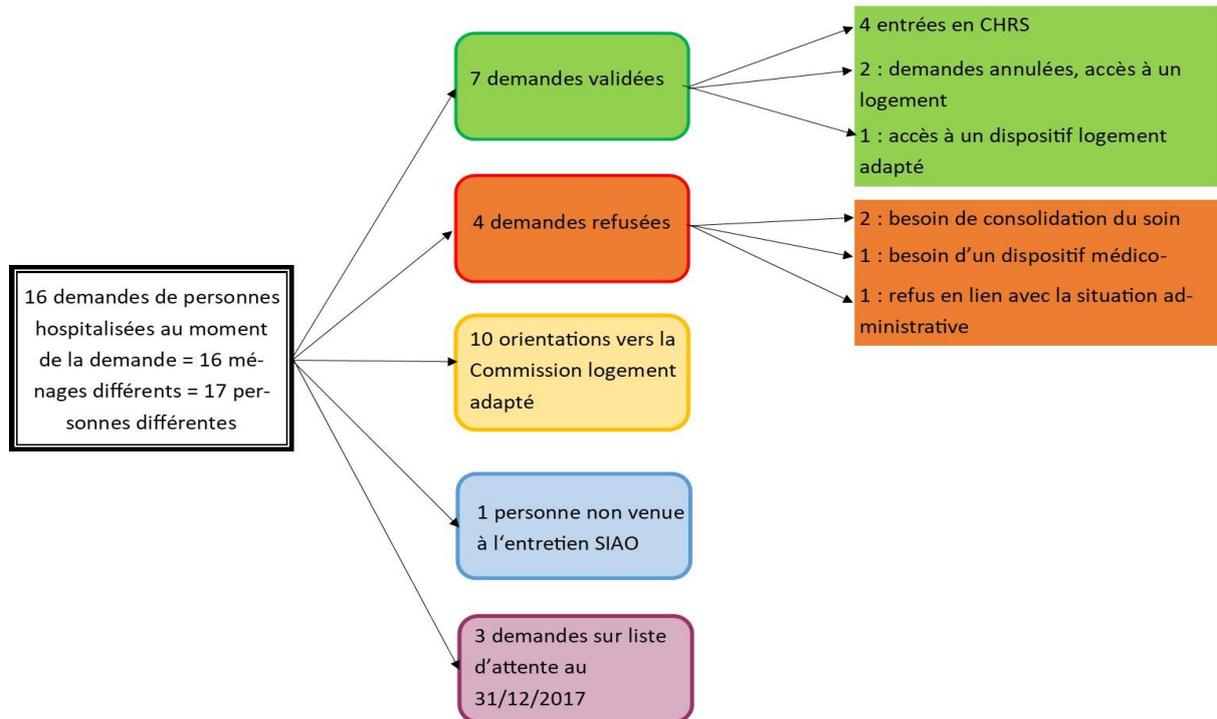


LOGEMENT ADPATE

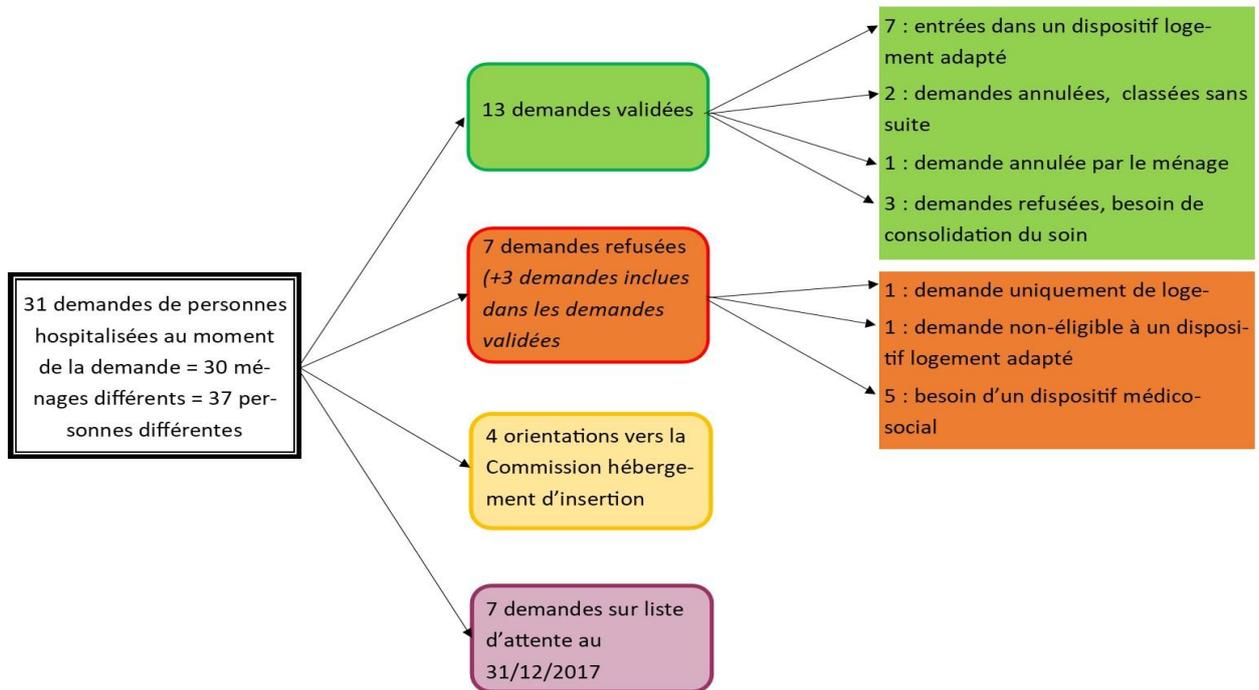


9.2 Suivi des personnes sortantes de cliniques/hôpitaux psychiatriques en demande SIAO

HEBEGEMENT D'INSERTION



LOGEMENT ADPATE



9.2. Formulaire de demande unique de l'Aude

Formulaire de demande unique SIAO 11

Contact du SIAO 11 : [04.68.10.05.98](tel:04.68.10.05.98)

Formulaire à retourner à cette adresse : audesiao11@gmail.com

DONNÉES PERSONNELLES

Je donne mon accord pour que le SIAO puisse contacter les professionnels qui m'accompagnent dans mes démarches. **En cas de refus cela peut vous pénaliser dans le traitement de votre demande et donc dans la réponse de la commission décisionnaire d'orientation.**

Nous vous rappelons que votre dossier est traité grâce à un système informatique conforme aux droits des personnes, et aux exigences de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition des données vous concernant selon la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée le 6 août 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je donne mon accord pour que les informations contenues dans ce document puissent être fournies aux professionnels susceptibles de m'accompagner dans mes démarches

Date de la demande : Cliquez ici pour entrer une date.

Transmise par : Mail Courrier

Nom(s)/Prénoms(s) du (des) demandeurs :

PRESCRIPTEUR

Nom du travailleur social :
En qualité de :
Nom de l'organisme de rattachement :
Coordonnées téléphonique :
Adresse rue :
CP :
Commune :

IDENTITE

LE DEMANDEUR

M. Mme

Nom :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité : Choisissez un élément.
Si nationalité hors UE:
Type de titre de séjour : Choisissez un élément.
Nombre de titres de séjour délivrés à ce jour :
Autorisation de travail : Choisissez un élément.
Date de fin de validité du titre de séjour :
Préfecture de rattachement :

Situation de famille : Choisissez un élément.
Date de l'évènement (*mariage, PACS, divorce, ...*) :
Si votre situation est en cours de changement, merci de bien vouloir l'indiquer :

LE CONJOINT / CO-DEMANDEUR

M. Mme

Nom :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité : Choisissez un élément.

Si nationalité hors UE :

Type de titre de séjour : Choisissez un élément.

Nombre de titres de séjour délivrés à ce jour :

Autorisation de travail : Choisissez un élément.

Date de fin de validité du titre de séjour :

Préfecture de rattachement :

ENFANTS

	Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Situation (à charge, droit de visite ou d'hébergement, garde alternée, ...)
1			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		Choisissez un élément.
2			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		Choisissez un élément.
3			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		Choisissez un élément.
4			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		Choisissez un élément.
5			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		Choisissez un élément.
6			<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		Choisissez un élément.

Enfant à naître (date prévue) : Cliquez ici pour entrer une date.**COORDONNEES****Adresse / Domiciliation actuelle du demandeur :**

N° :

Rue :

Code postal :

Commune :

Compléments d'adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Téléphone du conjoint/co-demandeur :

RESSOURCES*Ressources nettes mensuelles de toutes les personnes devant habiter dans le logement*

	Le Demandeur (en €/mois)	Le Conjoint (en €/mois)	Autres (en €/mois)
Revenus fiscaux			
Salaires nets mensuels			
Retraite nette mensuelle			
Indemnités Pôle Emploi			
Pension alimentaire reçue			

Allocation Adulte Handicapé (AAH)			
Revenu de solidarité Active (RSA)			
Allocation d'Etudes supérieures			
Allocation de soutien familial			
Autres ressources hors aide au logement (<i>précisez</i>)			
Allocations familiale (<i>hors aide au logement</i>)			
Allocation pour jeune enfant (PAJE)			
Complément familial			
Allocation Retour Emploi (ARE)			
Garantie Jeune			
Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)			
Pension d'invalidité			
Montant mensuel des indemnités journalières			
Autre, <i>précisez</i> :			
Total mensuel (€)			

SITUATION FINANCIERE		
	Le Demandeur (en €/mois)	Le Conjoint / Co-Demandeur (en €/mois)
Charges fixes mensuelles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Précisez nature et montant :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Précisez nature et montant :</i>
Crédits	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Précisez nature et montant :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Précisez nature et montant :</i>
Dettes	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Précisez nature et montant :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Précisez nature et montant :</i>

Gestion de la dette (<i>plan d'apurement, surendettement, accompagnement budgétaire, ...</i>)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Précisez :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Précisez :
Si Banque de France, date du dépôt du dossier	Cliquez ici pour entrer une date.	Cliquez ici pour entrer une date.

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT	
Le Demandeur	Le Conjoint / Co-demandeur
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nom de la mesure (<i>MASP, Tutelle, ...</i>) : Nom du professionnel : Nom de la structure :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nom de la mesure (<i>MASP, Tutelle, ...</i>) : Nom du professionnel : Nom de la structure :

SITUATION PROFESSIONNELLE	
Le Demandeur	Le Conjoint / Co-demandeur
Emploi : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Si oui</i> lequel : Nom et adresse du lieu de travail : Type de contrat : Choisissez un élément. Date de début : Cliquez ici pour entrer une date. Date de fin : Cliquez ici pour entrer une date.	Emploi : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>Si oui</i> lequel : Nom et adresse du lieu de travail : Type de contrat : Choisissez un élément. Date de début : Cliquez ici pour entrer une date. Date de fin : Cliquez ici pour entrer une date.
Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date d'inscription : Cliquez ici pour entrer une date.	Demandeur d'emploi : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date d'inscription : Cliquez ici pour entrer une date.
Retraite <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Retraite <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sans activité <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date dernier emploi occupé : Cliquez ici pour entrer une date.	Sans activité <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date dernier emploi occupé : Cliquez ici pour entrer une date.
Votre employeur cotise-t-il au 1% logement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Préfecture :	Votre employeur cotise-t-il au 1% logement ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Préfecture :
SITUATION PERSONNELLE : Famille/Réseau	
Avez-vous de la famille : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas	
Si oui : Lien existant	

	Oui	Non	Observations
Père	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sœur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Frère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous des connaissances proches (amis/voisins...) pouvez-vous préciser :			
<p>Présence d'animaux : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, précisez (chien, chat, ...) :</p> <p>Si chien, est-il catégorisé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, a-t-il les papiers à jour ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			

SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT/ HEBERGEMENT AU MOMENT DE LA DEMANDE	
Sans logement <input type="checkbox"/> Si oui, <input type="checkbox"/> Occupant de squats <input type="checkbox"/> Abri de fortune <input type="checkbox"/> Autre, précisez :	Logement autonome <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé
Hébergement d'insertion, ou de stabilisation <input type="checkbox"/> Si oui, Nom et Adresse :	Hébergement d'urgence <input type="checkbox"/> Si oui, Nom et Adresse :
Pension de Famille <input type="checkbox"/> Si oui, Nom et Adresse :	Logement temporaire (ex : Résidence sociale, ALT, ...) <input type="checkbox"/> Si oui, Nom et Adresse :
Hébergement chez de la famille <input type="checkbox"/>	Hébergement par des tiers <input type="checkbox"/>

Structure médico-sociale (ex: LHSS, IME, FAM, SSR, ...) <input type="checkbox"/> Si oui, Nom et Adresse :	Structure sociale (ex: Centre parental, MECS, CADA, CPH, ...) <input type="checkbox"/> Si oui, Nom et Adresse :
Structure judiciaire <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/> Précisez :
Précisions éventuelles :	
Demandes déposées auprès de bailleurs publics :	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours	
Si oui, précisez : <input type="checkbox"/> HABITAT AUDOIS <input type="checkbox"/> ALOGEA <input type="checkbox"/> MARCOU HABITAT <input type="checkbox"/> DOMITIA HABITAT <input type="checkbox"/> ERILIA <input type="checkbox"/> DOMICIL <input type="checkbox"/> FDI HABITAT <input type="checkbox"/> TROIS MOULINS HABITAT <input type="checkbox"/> Gpe I3F – IMMOBILIERE MEDITERRANEE	
Date de dépôt de la demande : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	
N° unique départemental :	
Saisine du DALO / DAHO / Réservation préfectorale :	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours	
Si oui, précisez : Choisissez un élément.	
Décision : Choisissez un élément.	

PARCOURS LOCATIF ANTERIEUR (nombre d'années, paiement des loyers,...)		
Période	Type et lieu du logement	Motif du départ

--	--	--

PARCOURS HEBERGEMENT ANTERIEUR

Période	Type et lieu de l'hébergement	Motif du départ

SUIVIS SOCIAUX

Suivis sociaux en cours	Choisissez un élément.	<i>Si oui, précisez</i> la structure et le nom du référent :
Suivis sociaux antérieurs	Choisissez un élément.	<i>Si oui, précisez</i> la structure et le nom du référent :

SANTÉ

	Le Demandeur	Le Conjoint / Co-Demandeur
. Couverture médicale <i>Si oui, laquelle :</i> <i>Régime (CPAM, MSA...)</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
. Complémentaire santé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Suivi médical en cours Si oui, précisez : <input type="checkbox"/> Médecin généraliste <input type="checkbox"/> Médecin psychiatre <input type="checkbox"/> Psychologue <input type="checkbox"/> Infirmier <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nom du médecin : 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nom du médecin :
Etat de santé nécessitant un logement adapté handicapé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, Type de handicap : 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, Type de handicap :

MOTIF DE LA DEMANDE

(Plusieurs motifs possibles)

<input type="checkbox"/> Sans domicile <input type="checkbox"/> Rupture familiale <input type="checkbox"/> Rupture conjugale <input type="checkbox"/> Violences familiales <input type="checkbox"/> Violences conjugales <input type="checkbox"/> Expulsion (prononcée ou en cours) <input type="checkbox"/> Perte du logement / Fin de bail <input type="checkbox"/> Logement insalubre / non décent <input type="checkbox"/> Logement inadapté	<input type="checkbox"/> Fin d'hospitalisation <input type="checkbox"/> Sortie d'établissement pénitentiaire <input type="checkbox"/> Regroupement famille / ami <input type="checkbox"/> Rapprochement lieu de travail <input type="checkbox"/> Absence de ressources <input type="checkbox"/> Fin de prise en charge d'un dispositif <input type="checkbox"/> Départ pays/département d'origine <input type="checkbox"/> Isolement social <input type="checkbox"/> Autre :
--	--

DEMANDE

<input type="checkbox"/> CHRS collectif <input type="checkbox"/> CHRS regroupé <input type="checkbox"/> CHRS diffus <input type="checkbox"/> CHS collectif <input type="checkbox"/> IML Classique <input type="checkbox"/> IML Justice <input type="checkbox"/> IML Expulsion <input type="checkbox"/> IML Psy <input type="checkbox"/> ALT1 Justice <input type="checkbox"/> ALT1 Narbonne <input type="checkbox"/> Pension de famille <input type="checkbox"/> Résidence sociale <input type="checkbox"/> Appartement thérapeutique
Zone géographique souhaitée (plusieurs choix sont possibles) : <input type="checkbox"/> Carcassonne <input type="checkbox"/> Narbonne <input type="checkbox"/> Limoux <input type="checkbox"/> Castelnaudary

COMPETENCES ET DIFFICULTES MOTIVANT LA DEMANDE

<input type="checkbox"/> Besoin de lieu et de temps collectifs	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Besoin d'une transition avant l'accès au logement	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Degré d'autonomie dans le quotidien	<i>Précisez :</i>

<input type="checkbox"/> Prise en compte des règles sociales	<i>Précisez :</i>
--	-------------------

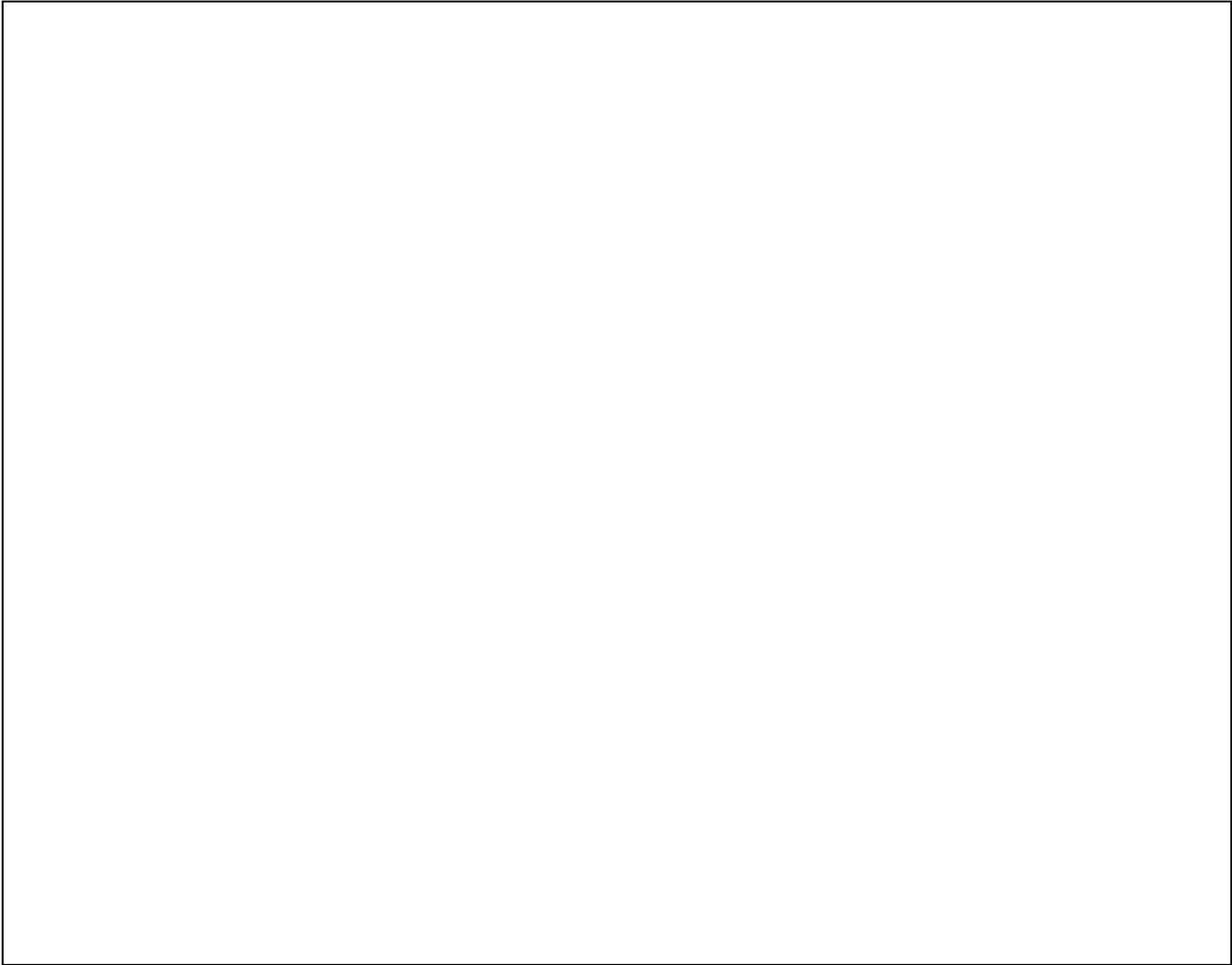
TYPES D'ACCOMPAGNEMENT NECESSAIRE	
<input type="checkbox"/> Accès aux droits et questions administratives	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Vie quotidienne, appropriation du lieu de vie	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Gestion budgétaire	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Sollicitation de professionnels / Partenaires en cas de besoin	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Accès aux soins	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Soutien à la parentalité / Vie familiale	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Emploi / Formation	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Vie sociale et culturelle	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Présence professionnelle	<i>Précisez :</i>
<input type="checkbox"/> Autre	<i>Précisez :</i>

SYNTHESE DE LA PRECONISATION

EXPRESSION DE LA PERSONNE EN DEMANDE <i>(facultatif)</i>

MOTIVATION DE LA DEMANDE

(à remplir par le travailleur social référent)



9.3. Plaquette du SIAO de l'Aude

Dispositifs en place :

URGENCE

CHU : Aude Urgence Accueil _ Carcassonne, Limoux, Narbonne

RHJ : FAOL _ Carcassonne, Limoux, Castelnaudary

HUDD : FAOL _ Carcassonne

HUF : Aude Urgence Accueil _ Carcassonne

INSERTION HEBERGEMENT

CHRS :

- Aude Urgence Accueil _ Carcassonne, Limoux, Narbonne

- ADAFF _ Carcassonne, Castelnaudary, Narbonne

CHS : Aude Urgence Accueil _ Carcassonne

INSERTION LOGEMENT ADAPTE

Pension de famille (PF):

- ADAFF _ Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Narbonne

- ADOMA _ Narbonne

Résidence sociale (RS): ADOMA _ Narbonne

InterMédiation Locative (IML):

- SOLIHA _ Carcassonne, Narbonne, Limoux

- ADAFF _ Narbonne

Appartements thérapeutiques relais (ATR):

- AIDea11 _ Carcassonne

- Intermède _ Limoux

Allocation logement temporaire 1 (ALT1):

- SOLIHA _ Carcassonne,

Narbonne, Sigean

- CCAS _ Narbonne

SIAO URGENCE :

115 [7j/7] - 24h/24h

SIAO INSERTION :

04.68.10.05.98

audesiao11@gmail.com



Le SIAO dans l'Aude :

PILOTAGE :



La Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations (DDCSP), sous l'autorité du Préfet.

GESTIONNAIRES :

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)



Association Départementale d'Aide aux Femmes et Familles (ADAFF)



Aude Urgence Accueil (AUA)



Fédération Audoise des Œuvres Laiques (FAOL)
Ligue de l'Enseignement



Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'Aude

Le SIAO doit permettre de :

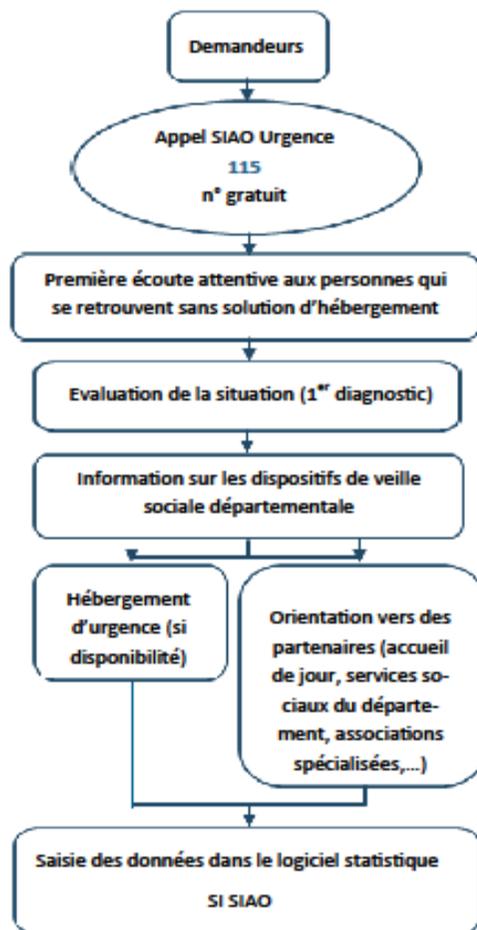
. Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes sans-abri ou risquant de l'être.

. Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante.

. Coordonner les différents acteurs de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité hébergement-logement.

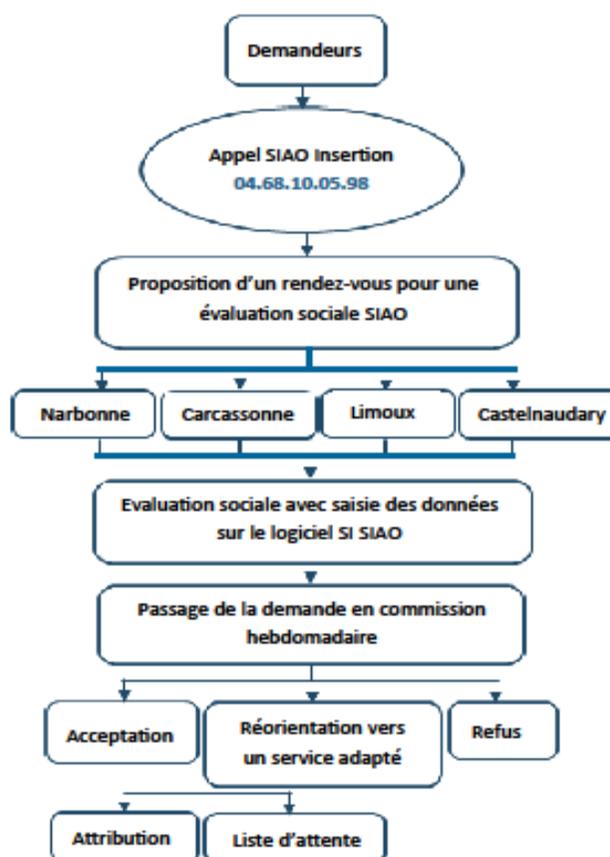
. Participer à la constitution d'observatoires locaux afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées.

Traitement d'une demande d'hébergement d'urgence : demande de mise à l'abri



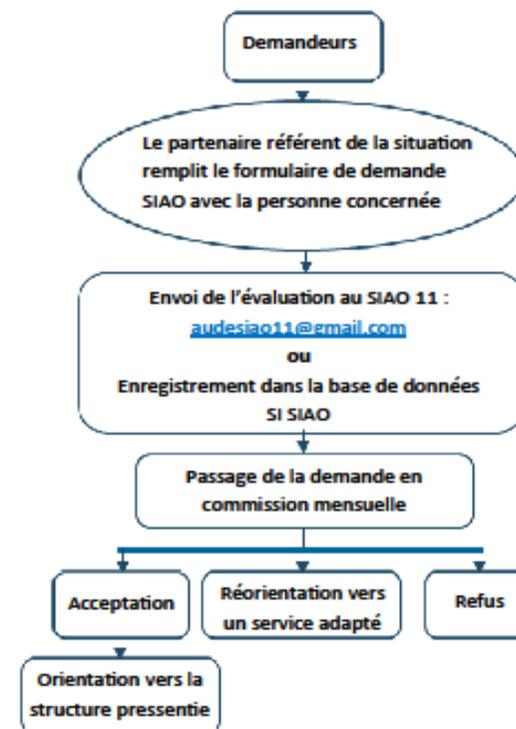
SI SIAO : Logiciel validé par la CNIL

Traitement d'une demande d'hébergement d'insertion : CHRS, CHS



NB : Le travailleur social référent peut également enregistrer une demande directement sur SI SIAO. A la suite, un entretien au sein des permanences SIAO sera proposé à la personne afin de compléter la demande et présenter les structures.

Traitement d'une demande en logement adapté : Pension de Famille, Résidence Sociale, InterMédiation Locative, Appartement thérapeutique relais

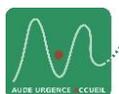


NB : Pour les personnes n'ayant pas de référent social, la procédure est identique à celle préconisée pour les places Insertion CHRS/CHS.

SIAO 11

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'Aude

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale SIAO11



Sommaire

➤ PRESENTATION DU DISPOSITIF SIAO 11	page 3 à 6
▪ Les missions du SIAO	page 3
▪ Le fonctionnement du SIAO	page 4
▪ Cartographie des établissements proposant hébergement/ logement adapté	page 5
▪ Tableau de recensement des dispositifs	page 6
➤ SIAO URGENCE	page 7 à 13
▪ Informations sur les CHU et Accueil de jour	page 8
○ CHU – AUA	page 9 – 10
○ CHU spécialisé – AUA	page 11
○ HUDC - FAOL	page 12
○ RHJ - FAOL	page 13
➤ SIAO INSERTION : CHRS/CHS	page 14 à 18
▪ Informations sur les CHRS /CHS	page 15
○ CHRS - AUA	page 16
○ CHRS - ADAFF	page 17 – 18
➤ SIAO INSERTION : LOGEMENT ADAPTE	page 19 à 30
▪ Pension de Famille – ADAFF	page 20 – 21
▪ Pension de Famille – ADOMA	page 22
▪ Résidence Sociale – ADOMA	page 23 – 24
▪ IML – SOLIHA	page 25
▪ IML – ADAFF	page 26
▪ ALT 1 – CCAS Narbonne	page 27
▪ ALT 1 Justice – SOLIHA	page 28
▪ ATR – AIDea11	page 29
▪ ATR – Intermède	page 30
➤ MESURE D’ACCOMPAGNEMENT POUR LE LOGEMENT	page 31
▪ AVDL - ADAFF	page 31
➤ ETABLISSEMENTS AVEC PLACES D’HEBERGEMENT – HORS SIAO	page 32 à 40
▪ Résidence Habitat Jeunes – FAOL	page 33 – 34
▪ CAO – FAOL / SOLIHA	page 35
▪ Dispositif d’hébergement pour les demandeurs d’asile	page 36 – 39
○ HUDA - FAOL	page 36
○ CADA - FAOL	page 37
○ CADA – France Terre d’Asile	page 38
○ CPH – FAOL	page 39
▪ Appartements de Coordination Thérapeutique	page 40
○ Groupe SOS Solidarités	page 40
➤ SIGLES	page 41 à 42

PRESENTATION DU DISPOSITIF SIAO

En novembre 2009 fut initiée une nouvelle stratégie de prise en charge des personnes sans-abri ou mal logées : la Refondation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion. La finalité de cette politique publique était de favoriser l'accès au logement pour tous les ménages. Un logement pérenne, de droit commun, adapté avec un accompagnement social chaque fois que nécessaire.

Les Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO), définis par la circulaire du 8 avril 2010, constituent un élément structurant du service public de l'hébergement et de l'accès au logement, qui repose sur trois principes cardinaux :

- La continuité de la prise en charge des personnes
- L'égalité face au service rendu
- L'adaptabilité des prestations aux besoins des personnes

Outil clé de la Refondation, ce nouveau service a pour objet, sous l'autorité du Préfet, de devenir une plateforme unique et intégrée d'accueil, d'évaluation et d'orientation afin de favoriser la transition de l'urgence vers l'insertion et le logement ordinaire. Il doit permettre d'éviter les ruptures de prise en charge des usagers et apporter une réponse adaptée et continue en fonction des besoins des demandeurs.

I. LES MISSIONS DU SIAO

Les missions assignées aux SIAO sont les suivantes :

1. **Organiser et centraliser sur le territoire départemental**, l'ensemble des demandes de prise en charge de personnes ou de ménages privés de chez soi ou risquant de l'être
2. **Mobiliser, pour répondre à ces demandes, l'ensemble de l'offre** qu'elle soit « d'urgence » ou « d'insertion » (comprenant les structures d'hébergement et de logement accompagné), ainsi que les dispositifs permettant chaque fois que cela est possible un accès direct au logement
3. **Garantir la continuité de la prise en charge et la continuité des parcours** des personnes, en organisant notamment la fonction de référent personnel
4. **Organiser la coopération et le travail partenarial entre les acteurs**, pour améliorer la connaissance réciproque et proposer les outils nécessaires à cette collaboration
5. **Participer à la constitution d'observatoires locaux**, afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées

La loi ALUR de Mars 2014, consacre l'existence des SIAO au plan législatif (ils n'avaient jusqu'alors qu'une existence par circulaire) et leur donne un cadre visant une unité sur les territoires. Cette reconnaissance législative lui donne toute sa légitimité, renforce son effectivité pour qu'il devienne l'instance de coordination départementale incontournable en matière d'hébergement et d'accès au logement des personnes sans domicile. Les missions et le cadre d'intervention du SIAO sont dorénavant inscrits dans le code d'action sociale et des familles. (Art. L345-2 du CASF). La loi ALUR réaffirme le principe d'un SIAO unique par département compétent pour toutes les demandes d'hébergement et pose l'intégration du 115 dans le service.

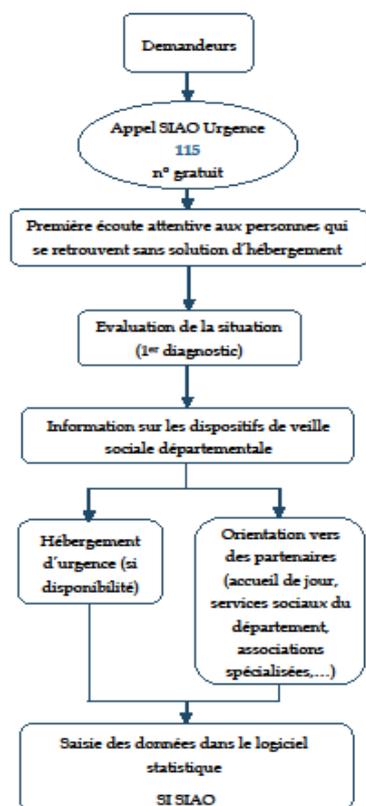
II. FONCTIONNEMENT DU SIAO DANS L'AUDE

Coordonnées : SIAO Urgence 115 (ouvert 24h/24h, 7j/7j)

SIAO Insertion 04.68.10.05.98/ audesiao11@gmail.com

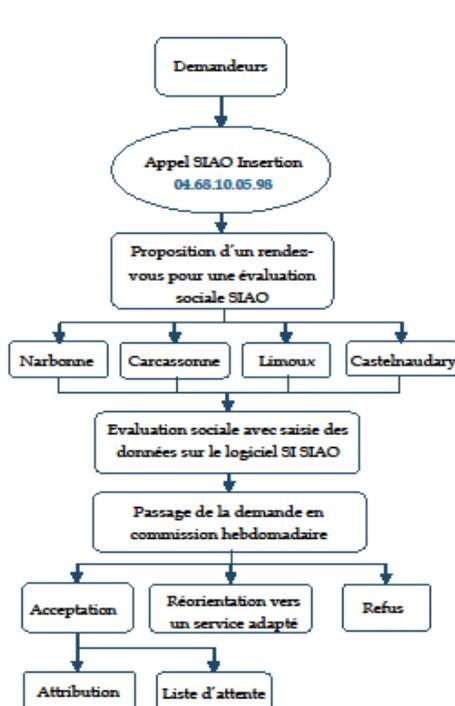
La plateforme d'accueil téléphonique du SIAO Insertion est ouverte du lundi au vendredi 9h00/12h00 – 14h00/17h00, assurée par les membres des équipes éducatives d'Aude Urgence Accueil et de l'ADAFF.

Traitement d'une demande d'hébergement d'urgence : demande de mise à l'abri



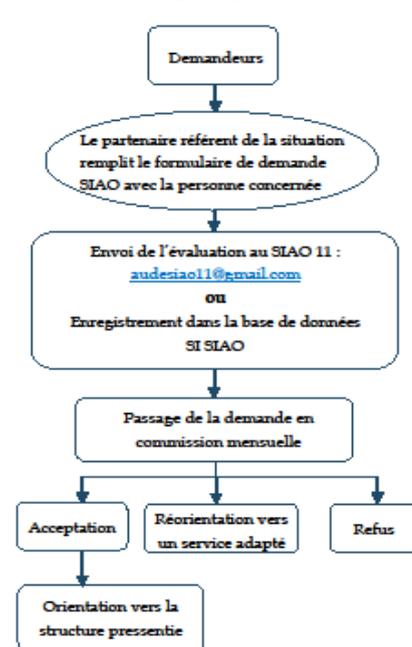
SI SIAO : Logiciel validé par la CNIL

Traitement d'une demande d'hébergement d'insertion : CHRS, CHS



NB : Le travailleur social référent peut également enregistrer une demande directement sur SI SIAO. A la suite, un entretien au sein des permanences SIAO sera proposé à la personne afin de compléter la demande et présenter les structures.

Traitement d'une demande en logement adapté : Pension de Famille, Résidence Sociale, InterMédiation Locative, Appartement thérapeutique relais



NB : Pour les personnes n'ayant pas de référent social, la procédure est identique à celle préconisée pour les places Insertion CHRS/CHS.

Permanence des évaluations SIAO :

Carcassonne : Entretien le vendredi de 9h00 à 12h00 à Aude Urgence Accueil

Entretien le lundi de 14h00 à 17h00 à l'ADAFF

Narbonne : Entretien le mardi de 14h00 à 17h00 à Aude Urgence Accueil

Entretien le jeudi de 14h00 à 17h00 à l'ADAFF

Castelnaudary : Entretien le jeudi de 14h00 à 17h00 à l'ADAFF

Limoux : Entretien le mardi de 14h00 à 17h00 à Aude Urgence Accueil

L'évaluation SIAO dure en moyenne une heure (en fonction de la situation).

Cartographie des établissements proposant de l'hébergement/logement adapté dans l'Aude

(Financement Etat)

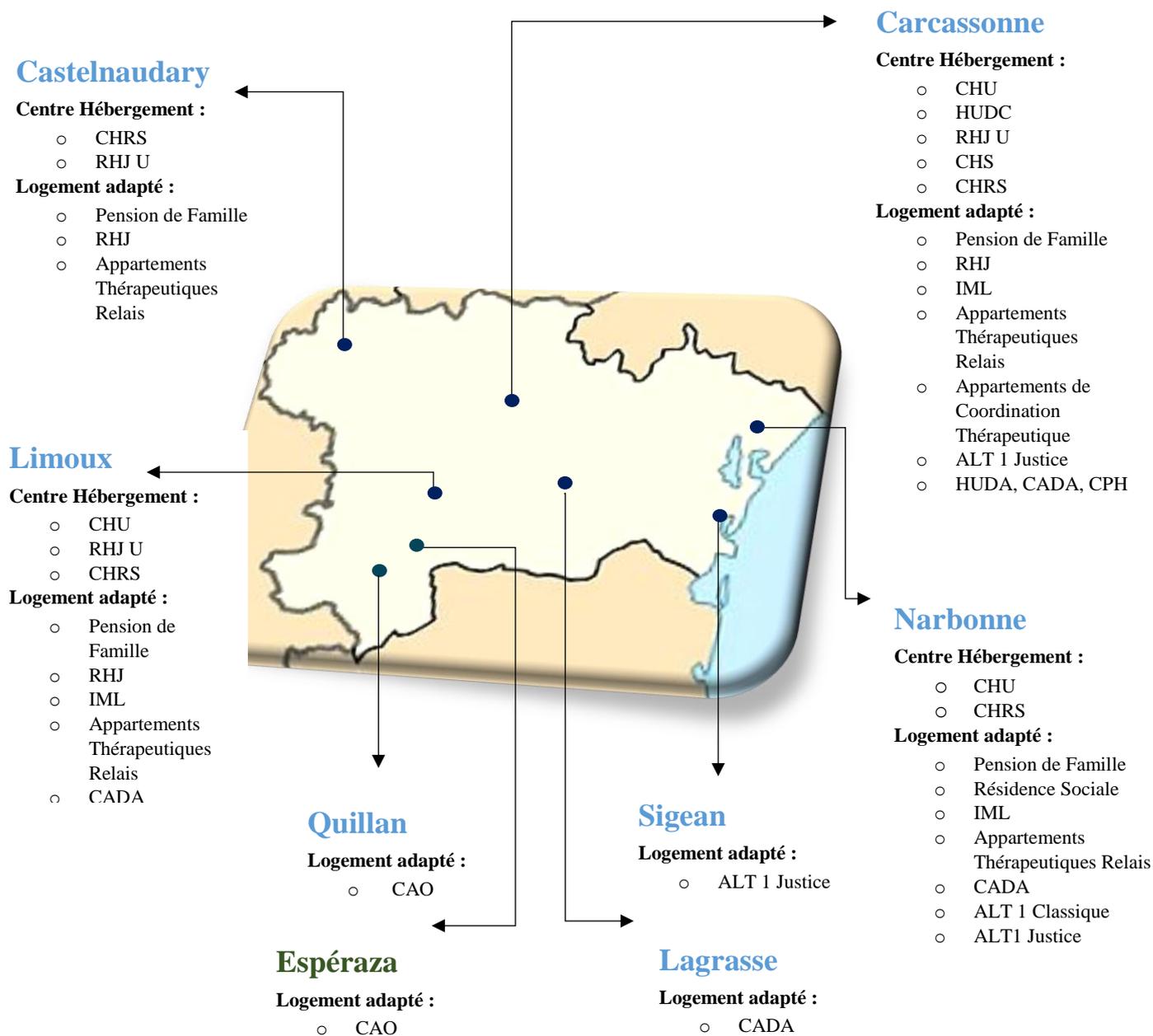


Tableau de recensement des dispositifs dans l'Aude

Dispositifs/ Villes		CARCASSONNE	NARBONNE	LIMOUX	CASTELNAUDARY	AUTRES
Urgences	CHU	AUA	AUA	AUA		
	HUDC	FAOL				
	RHJ	FAOL		FAOL	FAOL	
	Nuitées hôtels	AUA	AUA	AUA	AUA	
CHRS	Collectif	AUA				
	Regroupé	ADAFF	ADAFF		ADAFF	
	Appartement	AUA	AUA	AUA	ADAFF	
ADAFF		ADAFF				
CHS		AUA				
Pension de Famille		ADAFF	ADAFF	ADAFF	ADAFF	
			ADOMA			
Résidence Sociale			ADOMA			
RHJ		FAOL		FAOL	FAOL	
IML		SOLIHA	SOLIHA	SOLIHA		
			ADAFF			
CADA		FAOL	FAOL	France Terre d'Asile		FAOL
HUDA		FAOL				
CPH		FAOL				
CAO			SOLIHA			FAOL
ALT 1 Justice		SOLIHA	SOLIHA			SOLIHA
ALT 1 Classique			CCAS			
Appartements thérapeutiques relais		AIDeA11	AIDeA11	Intermède	Intermède	
Appartements de coordination thérapeutique		Groupe SOS Solidarités				

SIAO

URGENCE

INFORMATIONS SUR LES CENTRES D'HEBERGEMENT D'URGENCE (CHU) ET LES ACCUEILS DE JOUR

Missions CHU : Ces centres sont destinés à apporter des solutions immédiates et de courte durée à des demandes urgentes en offrant des prestations de première nécessité (abri de nuit, couvert, hygiène...) à des personnes sans-abri ou brutalement confrontées à une absence de logement. L'hébergement en CHU se fait sans conditions réglementaires de ressources. Il s'agit d'un accueil « inconditionnel » c'est-à-dire sans sélection des publics accueillis, et sans condition de régularité de séjour. Au-delà de la mise à l'abri, les CHU peuvent aussi proposer une évaluation de la situation des personnes et une orientation vers des structures d'insertion adaptées.

Publics : Hommes en situation d'errance, femmes victimes de violences, familles, sortant de prison, d'institution, d'hôpital psychiatrique, jeunes sortant d'institution, sans domicile fixe qui souhaite se mettre à l'abri durant les périodes froides ou en cas de problèmes de santé, demandeurs d'asile déboutés...

Modalité d'admission : Orientation SIAO Urgence : appel téléphonique sur le numéro gratuit 115, orientation **en fonction des places disponibles**, sans réservation possible. Le 115 a à sa disposition la possibilité de déclencher des nuitées d'hôtel en cas de situation d'urgence.

Missions de l'accueil de jour : Premier maillon du réseau de resocialisation, son but est d'accueillir, écouter, reconforter, orienter, proposer des services pratiques (collation, douche, machines à laver,...), permettre d'identifier des espaces, de se réappropriier le « sens » de la citoyenneté. L'accueil de jour est un lieu d'accueil inconditionnel, anonyme et gratuit, visant à répondre aux besoins élémentaires de la vie et à permettre l'accès aux droits fondamentaux.

CHU : Aude Urgence Accueil

Directeur : M. Bernard BOTET

Président : M. Bernard CANONGE

CARCASSONNE

19 place Joseph Poux, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.47.14.20

Coordinatrice technique : Mme Anne CAPDEQUI

Places : Collectif mixte : 4 places (dans des situations exceptionnelles l'association met parfois à disposition des places en sur occupation à l'aide de lits pliants)

Appartements CHU : 6 places financées, 1 T4/ 1 T5

Accès aux personnes à mobilité réduite : 2 places (avec aide au franchissement du seuil d'entrée)

Chiens : 2 niches sont mises à disposition

Accueil de jour : 1 av. des berges de l'Aude/ 09.51.05.46.82

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 14h30 à 17h15. L'accueil est composé d'une salle avec des tables et des chaises, les personnes ont accès aux sanitaires (douches, toilettes), une laverie, accès internet, jeux, bibliothèque, et peuvent prendre une collation.

Des éducateurs sont également présents afin de les aider dans leurs démarches administratives, accès aux droits, orientations vers les partenaires... La domiciliation postale est possible au 17 pl. Joseph Poux à Carcassonne.

LIMOUX

Maison de l'Amitié 9 Impasse de l'Amitié, 11300 LIMOUX/ 04.68.20.41.13

Coordinatrice technique : Mme Anne CAPDEQUI

Educateur spécialisé coordinateur : M. Jean-Sébastien JALBEAUD

Places : Collectif mixte : 16 places d'urgence (dans des situations exceptionnelles l'association met parfois à disposition des places en sur occupation à l'aide de lits pliants)

Accès aux personnes à mobilité réduite : toutes les chambres sont adaptées

Chiens : 4 des chambres donnent accès à une niche

Accueil de jour : Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (fermeture les jours fériés sauf en période hivernale). L'accueil est composé d'une salle avec des tables et des chaises, les personnes ont accès aux sanitaires (douches, toilettes), une laverie, salle télévision, bibliothèque, et peuvent prendre une collation.

Des éducateurs sont également présents afin de les aider dans leurs démarches administratives, accès aux droits, service de domiciliation...

NARBONNE

Maison de l'Amitié avenue de Gruissan, 11100 NARBONNE/ 04.68.90.70.04

Cadre de coordination : M. Benoit VACHON

Places : Collectif mixte : 20 places CHU (dans des situations exceptionnelles, l'association met parfois à disposition des places en sur occupation à l'aide de lits pliants)

Accès aux personnes à mobilité réduite : une chambre au rez-de-chaussée

Chiens : chenil de 3 places

Accueil de jour : Les heures d'ouvertures sont du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. L'accueil de jour est composé d'une salle avec des tables et des chaises. Les personnes accueillies ont accès à une bibliothèque, à une laverie et des douches.

Des éducateurs sont également présents afin de les aider dans leurs démarches administratives, accès aux droits, service de domiciliation...

CHU Spécialisé : Aude Urgence Accueil

Femmes en grande difficulté et leurs enfants dont les femmes victimes de violences conjugales

Directeur : M. Bernard BOTET

Président : M. Bernard CANONGE

CARCASSONNE

19 place Joseph Poux, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.47.14.20

Coordinatrice technique : Mme Anne CAPDEQUI

Places : 14 places en logements diffus (du studio au T4)

Modalité d'admission : Orientation SIAO Urgence : appel téléphonique sur le numéro gratuit 115, orientation **en fonction des places disponibles**, sans réservation possible. Le 115 a à sa disposition la possibilité de déclencher des nuitées d'hôtel en cas de situation d'urgence.

Public : Femme isolée ou femme avec enfant(s)

Dispositif dédié aux femmes et familles en situation de précarité et/ou victimes de violences conjugales, pour lesquelles un hébergement d'urgence transitoire est nécessaire.

Public non concerné : Femme enceinte (à compter de la déclaration), ou avec enfant(s) de moins de 3 ans.

HUDC : Hébergement d'Urgence de Droit Commun FAOL – Ligue de l'Enseignement

51 Avenue Jules Verne 11000 CARCASSONNE/ 04.68.26.10.33

Responsable du pôle social : M. René ORTEGA

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux

Places HUDC : 66 places. Appartements en diffus à Trèbes, Carcassonne et Espéraza.
11 logements du studio au T5 en diffus et cohabitation.

Places HUDC – ALT1 Migrants : 65 places

Public : Couple et famille sans logement en situation de grande précarité.

Missions de l'HUDC : Ce dispositif est destiné à apporter des solutions immédiates et de courte durée à des demandes urgentes en offrant des prestations de première nécessité (abri de nuit, couvert, hygiène...) à des ménages sans-abri ou brutalement confrontés à une absence de logement. L'hébergement se fait sans conditions réglementaires de ressources. Il s'agit d'un accueil « inconditionnel » c'est-à-dire sans sélection des publics accueillis, et sans condition de régularité de séjour. Au-delà de la mise à l'abri, les travailleurs sociaux peuvent aussi proposer une évaluation de la situation des personnes et une orientation vers des structures d'insertion adaptées.

Modalité d'admission : Orientation SIAO Urgence : appel téléphonique sur le numéro gratuit 115, orientation en fonction des places disponibles, sans réservation possible.

PLACES URGENCE RHJ

FAOL – Ligue de l'Enseignement

RHJ « Jules Verne » 51 avenue Jules Verne, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.25.13.93

Responsable du pôle social : M. René ORTEGA

Places : 2 places à Carcassonne

1 place à Castelnaudary

1 place à Limoux

Missions : Ces places d'urgence permettent une mise à l'abri de jeunes sans solution d'hébergement et avec un projet d'insertion professionnel. Le contrat est signé pour une durée d'un mois (renouvelable si la personne est en attente d'attribution d'une place en RHJ). Les personnes accueillies n'ont pas de participation financière à payer durant cette période.

Public : Accueil mixte d'usagers âgés de 16 à 25 ans souvent en rupture familiale (possibilité d'accueil jusqu'à 30 ans mais il est imposé que le pourcentage des plus de 26 ans ne dépasse pas le plafond de 25 % du total des locataires, ni plus de 25 % de scolaires et d'étudiants). Il est nécessaire que ces jeunes soient dans une dynamique d'insertion professionnelle ou de formation. Ils sont le plus souvent apprentis ou en cours de scolarité, en formation en alternance, demandeur d'emploi, stagiaire, ou en contrat de travail.

Modalité d'admission : Orientation SIAO Urgence: appel téléphonique sur le numéro gratuit 115, orientation en fonction des places disponibles.

Les orientations sont faites par le 115, et soumises au sein de la RHJ à une évaluation de préadmission. Les accueils sont possibles du lundi au vendredi.

SIAO
INSERTION
-
CHRS/CHS

INFORMATIONS SUR LES CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS) ET CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE STABILISATION (CHS)

Missions des CHRS : Ces centres offrent aux personnes (isolées ou en famille) connaissant de graves difficultés d'ordre économique et social, un hébergement transitoire ainsi qu'une prise en charge socio-éducative individualisée et globale (hébergement, accès aux droits : citoyenneté, insertion professionnelle, logement, culture...). L'objectif est d'aider les personnes à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Missions des CHS : Ce type de dispositif vise avant tout un public très désocialisé, parfois à la rue depuis plusieurs années et souvent en rupture avec les structures classiques. Il propose un accompagnement social qui doit permettre aux personnes éloignées de l'insertion, de se soigner, de se stabiliser et de favoriser leur orientation ultérieure vers des structures adaptées à leur situation.

Public accueilli : Ce sont des personnes sans hébergement ou mal logées, sans ressources pour la plupart avec des problématiques sociales (demandeur d'emploi, santé, justice, endettement, ...) en rupture ou sans véritable lien social ou familial pour soutien. Le public est mixte, majoritairement isolé, en couple avec ou sans enfant(s), et les demandeurs doivent obligatoirement être majeurs. Ces publics peuvent avoir fait l'objet de maltraitances, présenter des carences (affectives, éducatives), des problématiques récurrentes d'alcoolisme et de toxicomanie, de souffrances psychiques, ou plus généralement des difficultés à s'insérer dans la société.

Modalité d'admission : Orientation SIAO Insertion

Dispositifs des CHRS : Il existe dans l'Aude au moins 3 moyens permettant d'héberger les personnes admises en CHRS selon leur profil (typologie du ménage, autonomie...)

- Le CHRS en collectif : personnes isolées, en couple, sans enfant. Hébergement dans des chambres doubles avec sanitaire, salle d'eau et placards individuels (pour le CHRS de Carcassonne). Les pièces de vie (salon, cuisine) sont en commun, et la prise des repas également. Présence de professionnels 24h/24, 7j/7.
- Le CHRS en regroupé : personnes isolées, en couple avec ou sans enfant. Hébergement en logement équipé, dans un bâtiment dédié aux logements CHRS. Présence éducative la journée du lundi au samedi (astreinte téléphonique 24h/24, 7j/7).
- Le CHRS en diffus : personnes isolées, en couple, avec ou sans enfant. Hébergement dans des appartements équipés en ville. Présence éducative la journée du lundi au samedi (astreinte téléphonique 24h/24, 7j/7).

CHRS : AUDE URGENCE ACCUEIL

Directeur : M. Bernard BOTET

Président : M. Bernard CANONGE

Financement : DDCSPP

CARCASSONNE

19 place Joseph Poux, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.47.14.20

Coordinatrice technique : Mme Anne CAPDEQUI

Composition de l'équipe : DEES (dont 1 éducatrice référente SIAO Urgence), DEME (dont 1 éducatrice référente SIAO Insertion), maîtresse de maison, animateurs, surveillants de nuit

Deux places sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec la possibilité d'accueillir 2 chiens.

Places : Collectif : 3 places CHS/ 11 places CHRS

Diffus : 19 places, du studio au T4

LIMOUX

Maison de l'Amitié 9 Impasse de l'Amitié, 11300 LIMOUX/ 04.68.20.41.13

Coordinatrice technique : Mme Anne CAPDEQUI

Educateur spécialisé coordinateur : M. Jean-Sébastien JALBEAUD

Composition de l'équipe : DEES, DEME, maîtresse de maison, agents d'accueil, surveillants de nuit

Places : Diffus : 9 places, du studio au T2

NARBONNE

Maison de l'Amitié avenue de Gruissan, 111000 NARBONNE/ 04.68.90.70.04

Cadre de coordination : M. Benoit VACHON

Composition de l'équipe : DEES, maîtresse de maison, surveillants de jour et de nuit

Places : Diffus : 17 places, du T1 au T3

CHRS : ADAFF

Présidente ADAFF : Mme Marie-Christine MUNOZ

Directrice ADAFF : Mme Céline CALVAYRAC

Les Prestations d'accompagnement socioéducatif du CHRS ADAFF se déclinent sous la forme de :

- D'un accompagnement socioéducatif individualisé : accompagnement physique dans les démarches et dans l'apprentissage de l'autonomie, entretiens éducatifs (construction projet de vie et d'insertion, relecture et renforcement des compétences sociales et personnelles, ...),
- D'actions collectives : réunions d'expression, ateliers de socialisation, ateliers thématiques (nutrition, loisirs, culture, détente, ...)
- D'Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AVA) : mise en activité rémunérée dans un objectif de redynamisation et valorisation des compétences sociales

L'accompagnement est un accompagnement socioéducatif global et personnalisé :

- Global : il vise l'accès aux droits administratifs, l'accès à la vie autonome, l'accès à la nutrition et à l'alimentation, la prévention et l'accès à la santé, l'accès à l'emploi, l'accès au logement, le soutien à la parentalité, l'accès à la vie sociale, la culture et la citoyenneté.
- Intensif : accompagnement quotidien du fait d'une présence et d'une disponibilité éducative renforcée.
- Pluridisciplinaire : accompagnement dispensé par une équipe pluridisciplinaire en interne (éducateur spécialisé, CESF, Moniteur éducateur, encadrant technique, psychologue) et en réseau (professionnels de la santé, spécialistes emploi, travailleurs sociaux, ...).

Cet accompagnement est dispensé quel que soit les modalités d'hébergement proposé.

CARCASSONNE

272 avenue du Général Leclerc 11000 CARCASSONNE/ 04.68.72.33.88

Chef de service psychologue : Mme Marie-Pierre GARZONE

Composition de l'équipe : Equipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux qualifiés, veille de nuit

Places : Regroupé : 12 places, du studio au T3

1 logement est conventionné avec les SPIP pour les personnes en placement extérieur

Diffus : 18 places, du studio au T4

CASTELNAUDARY

62 Avenue Monseigneur de Langle, 11400 CASTELNAUDARY/ 04.68.23.25.16

Chef de service psychologue : Mme Marie-Pierre GARZONE

Composition de l'équipe : Equipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux qualifiés

Places : Regroupé : 7 places, du studio au T3

Diffus : 6 places, du studio au T3

NARBONNE

Accueil : 9 Bd Maréchal Joffre, 11100 NARBONNE

Adresse postale : 14 rue ancienne porte de Perpignan, 11100 NARBONNE / 04.68.42.14.99

Chef de service : Mme Valérie FONQUERNE

Composition de l'équipe : Equipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux qualifiés, veille de nuit

Places : Regroupé : 13 places, du studio au T3

Diffus : 11 places, du studio au T3

Diffus : 11 places, du studio au T3

SIAO
INSERTION
—
LOGEMENT
ADAPTE

PENSION DE FAMILLE _ ADAFF

Directrice : Mme Céline CALVAYRAC

Présidente : Mme Marie-Christine MUNOZ

Chef de service : Mme Michèle LAZZARIN

Financements : Convention avec la DDCSPP, convention APL, financement des résidents eux-mêmes avec les loyers

Composition de l'équipe sur chaque site : Equipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés dans le secteur social et (où) de l'animation, dénommés « hôtes ».

Missions des pensions de famille : La pension de famille est un lieu de vie favorisant l'échange et le lien entre les usagers par le biais d'un habitat semi-collectif, permettant de développer l'autonomie de chacun et la socialisation. La pension de famille s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limite de durée, et offre un cadre de vie semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social. L'accueil peut également y être transitoire. L'architecture des pensions de famille est conçue telle une maison familiale associant logement personnel privé à un espace de vie collective.

Modalité d'admission : Orientation SIAO logement adapté

Public accueilli : Mixité du public : adultes isolés, hommes, femmes et familles avec enfants en difficultés sociales et économiques.

« Personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas de structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome ».

Chaque personne pourra selon ses besoins bénéficier, grâce aux partenaires qualifiés, d'un accompagnement social, médico-social ou sanitaire.

Statut des occupants : Ils ont le statut de résident, assimilé à celui de locataire. Les personnes doivent en outre s'acquitter d'une redevance mensuelle représentant le loyer (ouvrant droit aux APL foyer), leur contribution aux frais liés aux prestations diverses (animations et entretien). Les consommations d'énergie pour chaque logement sont à la charge de l'occupant.

Cadre de vie :

- **Des appartements individuels** : Tous les logements sont équipés de kitchenettes, d'une salle de bain, d'un interphone, de placards de rangement. Les logements ne sont pas meublés. Des logements sont entièrement adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- **Des lieux collectifs** : Une cuisine/salle à manger - cœur de vie de la maison - Un salon bibliothèque /espace TV, une laverie, des espaces extérieurs.
- **Des activités de groupe** : Visant à restaurer les liens sociaux entre pairs et vers l'extérieur, 3 sont d'ailleurs obligatoires : la réunion hebdomadaire des résidents, l'atelier cuisine (course, préparation et prise du repas en commun, nettoyage) ainsi que l'entretien des parties communes (effectué selon un roulement entre résident). D'autres activités sont initiées : jardinage, bricolage, nutrition, jeux de société, gym douce, ...

CARCASSONNE

Pension de famille 17 quai Riquet, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.47.83.04

Places : Semi-collectif : du studio au T2

Diffus : 1 studio/ 1 T3

Total : 20 places

CASTELNAUDARY

« Bel Ostal », 10 Impasse des Lilas, 11400 CASTELNAUDARY/ 04.68.23.91.29

Places : Semi-collectif : du T1 au T2

Diffus : des T2

Total : 20 places

Accès aux personnes à mobilité réduite : 6 logements en rez-de-chaussée dont 1 logement adapté

LIMOUX

20 rue Casimir Lacroux, 11300 LIMOUX/ 04.68.74.46.80

Places : Semi-collectif : du T1 au T2

Diffus : 1 studio

Total : 20 places

Accès aux personnes à mobilité réduite : 3 logements en rez-de-chaussée

NARBONNE

20/22 enclos St Vincent, 11100 NARBONNE/ 04.68.42.03.33

Places : Semi-collectif : du studio au T2

Diffus : T3

Total : 20 places

ADOMA

Pour les deux dispositifs ADOMA, il est indispensable d'être majeur et solvable

Pension de Famille_ ADOMA

32 Rue Francis Marcéro, 11100 NARBONNE/ 04.68.46.17.03

Responsable de Résidences : Mme Nadia SAHLAOUI mail : nadia.sahlaoui@adoma.fr

Permanences/accueils : Lundi et Mercredi 10h à 13h les après-midis sur RDV, fermé le Vendredi après midi

Composition de l'équipe : 1 agent d'accueil et de service et 1 technicien d'entretien et de maintenance

Financement : Convention DDCSPP, convention APL, financement des résidents avec les loyers

Nombre de places et description de la pension : 18 logements de 21 à 31 m², en semi-collectif (15 logements pour personnes seules et 3 avec accès pour les personnes à mobilité réduite), soit 21 places au total. Les logements se composent d'une kitchenette, un espace de vie avec table, chaises, un espace couchage et un espace repas/TV, une salle d'eau/WC. Les studios sont entièrement meublés. Un service blanchisserie est mise à disposition des résidents deux fois /mois. Les locaux comportent également des espaces collectifs, avec une présence de l'équipe du lundi au vendredi.

La redevance varie entre 409.87 euros/mois le studio et 482.87 euros le T1bis (avec caution égale) et comprend : le logement adapté avec loyer et charges comprises et veille sociale. Le logement est transitoire ou définitif, selon le projet de la personne.

Public : Ce sont des personnes en situation d'isolement et de grande exclusion, éprouvant des difficultés à vivre totalement seules mais néanmoins « stabilisées » en capacité à vivre en logement autonome sans grande difficulté : hommes, femmes, couples, famille monoparentale :

- Public plus ou moins autonome dans la gestion quotidienne avec un soutien ponctuel
- Personnes nécessitant un lien régulier avec un référent
- Personnes dont le parcours et la situation rendent indispensable un suivi spécifique
- Personnes solvables, avec des ressources mensuelles (minima sociaux, AAH, petit salaire...), ne dépassant pas les plafonds P.L.A.I.

Les animaux ne sont pas acceptés au sein de la pension de famille.

Missions : Logement adapté avec un projet éducatif : Accompagnement à l'autonomie, développement de projets, insertion sociale, création de liens, temps d'animation sur la pension et à l'extérieur. Il y a une veille technique le week-end sous forme d'astreintes téléphoniques. La résidence est sécurisée. La pension de famille permet de travailler autour de la stabilisation de la personne, en respectant son projet de vie avec son référent.

Modalité d'admission : Orientation SIAO logement adapté

Résidence sociale Pierre Sénard_ ADOMA

39 Av. Pierre Sénard, 11100 NARBONNE/ 04.68.32.97.18

Responsable de Résidences : Mme Nadia SALHAOUI mail : nadia.sahlaoui@adoma.fr

Permanences/accueils : Mardi et Jeudi de 10h à 13h les après-midis sur RDV, Fermé le Lundi, Mercredi, Vendredi

Nombre de logements et description des locaux : Ancien hôtel réhabilité : 22 logements dont 4 studios de 16m² et 9 de 20m², 7 T1 de 25m² et 2 T1 Bis de 32m². Les logements sont meublés. Ils se composent d'une kitchenette, un espace de vie avec table, chaises, un espace couchage et un espace repas/TV, une salle d'eau/WC.

Le résident paie une redevance mensuelle (incluant la totalité des charges : EDF, eau, chauffage, ... et services : blanchisserie et maintenance). Un dépôt de garantie correspondant à un mois de redevance est exigé à l'entrée. La personne signe un contrat de résidence sociale, conclu pour une durée d'un mois minimum et selon le projet social d'une durée de 9 mois renouvelable une fois.

Son rôle : Elle constitue un élément complémentaire du parc de logements et d'hébergements, susceptible d'apporter une solution temporaire dans le parcours des personnes en attente d'un logement définitif. Logement tremplin à l'insertion, elle permet aux résidents de démarrer dans la vie active ou se stabiliser après une rupture du lien social.

Public : Les personnes demandeuses doivent obligatoirement être solvables, avoir des ressources mensuelles et être autonomes.

Ce sont essentiellement des salariés précaires, personnes en formation, en contrat jeune, au RSA, avec le projet d'intégrer un logement temporaire dans le but de se stabiliser pour ensuite pouvoir accéder à un logement autonome :

- Jeunes ou adultes isolés avec un projet d'insertion par le travail ou par le biais de l'accès aux soins.
- Couples ou familles monoparentales (1 parent/1 enfant).

Missions : Les résidences sociales se distinguent des logements ordinaires par le fait qu'un gestionnaire, responsable de résidence, assure une gestion locative et une gestion locative sociale telle que définie par la circulaire du 30 mai 2013.

La gestion locative sociale est assurée par le CCAS les permanences / Accueil le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 15h à 17h.

- **La régulation de la vie collective au sein de la résidence** : *accueil et intégration des nouveaux résidents, présentation et explicitation du règlement intérieur et du contrat d'occupation, veille et suivi au quotidien, prévention et gestion des incidents. L'intégration d'un nouveau résident implique également de prendre connaissance de la situation de la personne et de dresser un diagnostic de ses besoins et des problématiques rencontrées. Ces actions peuvent être individuelles ou collectives ;*
- **La prévention et la gestion des impayés** : *suivi des dossiers d'aide au logement, suivi rapproché des dettes et plan d'apurement, orientation vers les services sociaux ;*
- **La lutte contre l'isolement** : *écoute individuelle, actions favorisant le lien social à l'intérieur de la résidence, inscription de la structure dans la vie sociale locale ;*
- **La médiation vers les services extérieurs mobilisables pour résoudre les difficultés des résidents** : *aide aux démarches administratives et aux procédures d'accès au logement, mise en contact des résidents avec les services extérieurs (éducatifs, sanitaires, sociaux, culturel).*
- **L'aide à la gestion locative sociale** (AGLS), calculée en fonction du nombre de logement, permet à la résidence sociale d'assurer son rôle d'insertion par le logement. **Elle s'articule avec l'accompagnement social mais ne s'y substitue pas**

Modalité d'admission : Orientation SIAO logement adapté (pour 7 places de la résidence).

Lorsqu'une demande a été reconnue admissible en résidence sociale, la personne (ou son travailleur social) doit enregistrer sa demande sur www.adoma.fr, et communiquer au SIAO son numéro d'inscription (la demande à une

durée de validité de 6 mois). Si la demande est retenue par la commission ADOMA, un SMS et/ou un mail sera envoyé automatiquement vers le candidat pour l'enregistrement de sa demande. Si un logement se libère, Il aura 48H pour se manifester sinon il sera informé que sa demande ne peut recevoir une suite favorable car son délai de réponse est arrivé à expiration. Pour que son admission soit validée, il devra fournir, lors du rendez-vous, tous les documents attestant de sa situation conformément à la déclaration faite lors de sa demande.

IML « Classique », IML « Expulsion », IML « Justice », IML « Psy »

Directeur Général : M. Pierre CASTERAS

Directrice pôle Logements et Insertion : Mme Anissa ESCUR

Financement : DDCSPP

Places : Total : 57 places, logement du studio au T4

32 logements « IML Classique » sur Carcassonne, Narbonne, Limoux et Castelnaudary

5 logements IML « Justice » sur Carcassonne et Narbonne

10 logements IML « Expulsion » sur Carcassonne et Narbonne

10 logement IML « Psy » sur Narbonne et Lézignan-Corbières

Public : Le public est orienté par la commission DALO, la commission SIAO ou les services de justice. Ce sont des personnes sans-abris, mal logées, ou hébergées, en situation de précarité cumulant souvent des problématiques d'ordre économique et social (dettes, isolement, avec des fragilités psychiques, des problématiques addictives, sortant de prison...), mais avec assez d'autonomie et de stabilité pour investir un logement. Les personnes doivent obligatoirement avoir des ressources.

Spécificités :

- IML Justice : personne sous-main de justice et/ou sortante de prison
- IML Expulsion : personne pour laquelle une procédure d'expulsion est en cours, avec ouverture sur le dispositif à compter du commandement de payer
- IML Psy : personnes atteintes de troubles psychiques et/ou psychiatriques, suivi par le secteur 4 (USSAP) ou le secteur 5 (Clinique Sainte Thérèse)
- IML Classique : personnes sortantes d'un parcours de vie dans la rue, d'habitat précaire, de centres d'hébergement, de logements indécents, sur-occupés ou d'hébergement chez des tiers.

Missions : Le logement est loué par SOLIHA et sous loué à une personne, un ménage. Ce dispositif a pour objectif de permettre aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement. Le service d'IML propose un logement temporaire et un accompagnement spécifique à ces familles (stabilisation, budget, santé, emploi, administratif...). La mission principale est de favoriser l'accès à un logement pérenne et autonome par le biais d'un projet relogement, d'activer le contingent préfectoral ainsi que les bailleurs sociaux présents aux commissions logement social du SIAO. La durée de prise en charge ne peut excéder 18 mois, avec pour finalité la sécurisation du parcours résidentiel par l'accès à un logement autonome et pérenne.

Modalité d'admission : Orientation SIAO logement adapté

INTERMEDIATION LOCATIVE (IML) _ ADAFF

18 allée du Répudre, 11100 NARBONNE/ 07.86.09.25.96

Directrice : Mme Céline CALVAYRAC

Chef de service : Mme Valérie FONQUERNE

Composition de l'équipe : 1 travailleur(e) socia(le) qualifié(e)

Financement : DDCSPP - action inscrite dans le PDALHPD

Places : 5 logements - du studio au T2- situés à Narbonne

Public : Le public se compose d'homme(s) et de femme(s) isolé(es) ou en couple, sans enfant, avec des ressources, sans domicile fixe nécessitant un accompagnement soutenu.

Missions : Le parc locatif social ne peut répondre seul aux besoins de logements des ménages en difficulté ; le programme d'IML, inscrit au plan pauvreté précarité a pour objet de développer une offre nouvelle de logements à partir du parc privé pour des ménages inscrits dans un parcours d'insertion et pour lesquels il convient de proposer une alternative à l'hébergement et faciliter leur accès au logement de droit commun par un accompagnement adapté.

L'offre de logements sociaux sur l'agglomération Narbonnaise est tendue, des dispositifs existent en matière d'hébergement et de logement adapté mais l'accompagnement et le relogement des personnes sans domicile fixe requiert un accompagnement adapté aux rythmes et étapes singulières dans les parcours et processus d'insertion très variables en fonction des difficultés rencontrées.

Ce dispositif représente une aide aux sans-abri, consistant à louer des logements dans le parc privé à des associations qui les sous-louent temporairement à des personnes en difficulté afin de préparer, favoriser l'accès au logement autonome.

Modalité d'admission : Orientation SIAO logement adapté

ALT 1 _ CCAS Narbonne

29 rue Mazzini, 11100 NARBONNE/ 04.68.90.30.70

Président : M. Didier MOULY

Chef de service : M. Rémy KAMMERER

Places : 1 studio/ 1 T5

Modalité d'admission places SIAO : Orientation SIAO logement adapté. (Le CCAS se réserve le droit d'admettre directement, sans passage par SIAO, des situations relevant de situation d'urgence et correspondant à ses missions dans le dispositif d'astreinte d'aide aux sinistrés et du Plan Communal de Sauvegarde).

Publics : Les logements temporaires sont réservés en priorité pour les personnes relevant du territoire de Narbonne et son agglomération.

- Personnes vulnérables où les situations nécessitent une protection au titre de l'enfance, la famille (sauf les femmes enceintes plus de sept mois et les ménages ayant un ou plusieurs enfants moins de trois ans), l'âge, le handicap ;
- Personnes subissant des violences conjugales ;
- Personnes en attente d'une place en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ou en logement adapté (intermédiation locative ou pension de famille) sur le secteur de Narbonne.

Missions : Favoriser l'accès à un logement temporaire, dit de transition, pour les personnes vulnérables, en attente d'un logement ou d'une place en logement adapté ou en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Les contrats d'hébergements sont établis de façon hebdomadaire, renouvelable par le CCAS. La durée d'occupation des logements ne peut excéder six mois, sauf cas exceptionnels.

ALT 1 Justice _ SOLIHA

Directeur Général : M. Pierre CASTERAS

Directrice pôle Logements et Insertion : Mme Anissa ESCUR

Places : Total : 7 logements répartis entre Carcassonne, Narbonne et Sigean

Publics :

- Personnes en aménagement de peine ;
- Personnes suivies en milieu ouvert, sans aucun droit ouvert au moment de la demande de logement ;
- Personnes sortantes de prison sans accompagnement.

Le dispositif est ouvert aux personnes ayant un accompagnement social exclusivement assuré par le SPIP durant l'hébergement, pouvant prétendre à l'ouverture des droits sociaux et ayant un lien avec le département de l'Aude (natifs ou résidents).

Missions : Favoriser la réinsertion sociale des personnes sortantes de prison et sous-main de justice. Les contrats d'hébergements sont établis sur une durée de trois mois, renouvelable une fois. Le SPIP, à travers les CPIP, assure l'accompagnement judiciaire et social, à travers l'accès à terme aux dispositifs d'insertion et de droit commun (logement ordinaire ou adapté, santé, formation, travail, etc.) des personnes accueillies temporairement dans les logements ALT 1.

Modalité d'admission : Orientation SIAO logement adapté

APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES RELAIS

ALT 1

AIDeA11/USSAP

46 rue Pierre Germain, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.11.92.92
3 boulevard Maréchal Joffre, 111000 NARBONNE/ 04.68.42.58.58

Directrice : Mme Murielle BONTE

Composition de l'équipe : DEES, psychologue, infirmier, médecin, assistante sociale

Co-financement : ARS, DDCSPP (ALT1)

Places SIAO : 2 logements à Carcassonne _ T1bis et T2

Places : 3 logements en accès direct par l'institution sur Carcassonne et Narbonne

Publics : Il se compose d'hommes et femmes isolé(e)s, sans enfant, rencontrant une problématique d'addiction, vis-à-vis de substances psychoactives licites ou illicites. Les personnes accueillies souffrent souvent de pathologies associées, aggravées par une précarité sociale et économique. Les appartements thérapeutiques intègrent des personnes qui sont dans des démarches de soins et ont connu un parcours de sevrage ou de contrôle de la consommation, et qui souhaitent le maintenir.

Missions : L'appartement thérapeutique relais est une mise à disposition d'un hébergement dans le cadre d'un projet de soins, avec une durée maximum de 24 mois. Chaque personne est accompagnée par un éducateur référent. Le suivi est médico-psycho-socio-éducatif et permet pour chaque résident, après consolidation du soin, de mettre en place un parcours visant à l'autonomisation et à l'insertion dans la vie sociale.

Modalité d'admission places SIAO : Orientation SIAO logement adapté

Modalités d'admission places non SIAO : Les personnes en demande sont majoritairement accompagnées par un travailleur social ou suivi dans une structure (postcure, cure, ...). Ceux-ci doivent se mettre en contact avec la structure afin de récupérer un dossier à compléter, composé de trois volets : un rapport social, un rapport médical, ainsi qu'une lettre de motivation. La demande est alors étudiée et si le projet semble en adéquation avec l'appartement thérapeutique relais, la personne est reçue par une commission composée d'un psychologue et d'un éducateur.

Intermède

12 avenue André Chénier 11300 LIMOUX/04.68.31.05.99
25 avenue Paul Riquet 11400 CASTELANAUDARY/ 04.68.94.74.15

Directeur : M. Xavier LE GALL

Composition de l'équipe : DEES, psychologues, personnels soignants (médecin, infirmier)

Co- financement : ARS, DDCSPP (ALT1)

Places SIAO : 2 logements sur la ville de Castelnaudary _ T2

Places : 10 logements du studio au T3 en accès direct par l'institution à Limoux et Castelnaudary. La durée de prise en charge est de 6 mois reconductible une fois.

Publics : Le public se compose d'hommes et femmes isolé(e)s, avec ou sans enfant, célibataire ou en couple, rencontrant une problématique d'addiction, que ce soit vis-à-vis de l'alcool ou de substances psychoactives licites ou illicites. Les personnes accueillies souffrent souvent de pathologies associées, aggravées par une précarité économique. Les appartements thérapeutiques intègrent des personnes qui sont dans des démarches de soins et ont connu un parcours de sevrage ou de contrôle de la consommation et qui souhaitent le maintenir.

Missions : Les appartements thérapeutiques répondent tout d'abord aux problèmes de l'hébergement temporaire des usagers de produits qui veulent rompre avec les milieux, l'errance et les style de vie liés aux comportements problématiques de consommations de produits illicites (classés comme stupéfiants), de produits illicites ou des addictions sans substances facteur de décrochages multiples. L'hébergement associé à l'accompagnement médico-psycho-social permet une approche clinique et globale des problématiques des personnes accueillies. L'objectif est variable selon les personnes, allant du contrôle de la consommation, à l'aide à l'abstinence, à la consolidation d'un sevrage. Le but est également d'éviter toutes les conséquences en lien avec la consommation de produits : exclusion sociale, marginalisation, perte de logement, augmentation des risques pour la santé... L'appartement thérapeutique va permettre, après la consolidation du soin, de mettre en place un parcours visant à l'autonomisation et à l'insertion dans la vie sociétale.

Modalité d'admission places SIAO : Orientation SIAO logement adapté

Modalité d'admission places non SIAO : Les personnes en demande doivent rédiger une lettre explicative qui dans le cadre d'une demande volontaire, concerne leurs besoins d'accompagnement et d'hébergement, ainsi que transmettre un rapport médical à l'attention du médecin. A la suite, un entretien leur est proposé afin de justifier de leur motivation à intégrer ce dispositif.

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE LOGEMENT

AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) ADAFF

Directrice : Mme Céline CALVAYRAC

Chef de service psychologue : Mme Marie-Pierre GARZONE

Composition de l'équipe : Equipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux qualifiés

Financement : DDCSPP

Missions :

L'AVDL se compose de 3 types de mesure : Une mesure « diagnostic », Une mesure d'aide au 1er pas dans le logement, Une mesure d'aide au maintien dans le logement, dont le but est de :

- Fluidifier les séjours en CHRS ;
- Favoriser les sorties réussies vers le logement des structures d'hébergement ;
- Favoriser le maintien dans le logement, d'un public marginalisé relogé en pension de famille ou en logement ordinaire ;
- Proposer un diagnostic approfondi de la situation de ménages sans logement ou menacé d'expulsion sans proposition de relogement.
- Accompagner l'entrée en logement

Publics :

- Personnes sortantes des structures d'hébergement de type CHRS rencontrant de multiples difficultés ;
- Personnes sans domicile orientées par des instances, dispositifs de veille, d'accompagnements et de coordination des situations de personnes sans logement ;
- Personnes fragilisées par des parcours de logement chaotiques relogées en logement ordinaire ou adaptées (résidences sociales, maison relais) et ne relevant pas des dispositifs de droit commun.
- Requérrants ou ménages reconnus prioritaire DALO

Prescripteur : Les commissions de médiation, les services de l'État chargés du relogement et/ou de la gestion du contingent préfectoral ; la commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (CCAPEX) ; Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation, les gestionnaires de structures d'hébergement et de logement adapté

Secteur géographique d'interventions : Département

ETABLISSEMENTS
AVEC PLACES
D'HEBERGEMENT

-

HORS SIAO

RESIDENCE HABITAT JEUNES

FAOL – Ligue de l'Enseignement

Responsable du pôle social : M. René ORTEGA

Financements : CAF pour la prestation socio-éducative à destination des usagers, FONJEP, DDCSPP, ASE

Publics : Accueil mixte d'usagers âgés de 16 à 25 ans souvent en rupture familiale (possibilité d'accueil jusqu'à 30 ans mais il est imposé que le pourcentage des plus de 26 ans ne dépasse pas le plafond de 25 % du total des locataires, ni plus de 25 % de scolaires et d'étudiants). L'équipe remarque une précarité de plus en plus importante chez les jeunes locataires ; 75% vivent avec des ressources en dessous du seuil de pauvreté. Il est impératif d'avoir une source de revenu et un projet professionnel ou de formation. Les jeunes sont le plus souvent apprentis ou en cour de scolarité, en formation en alternance, demandeur d'emploi, stagiaire, ou en contrat de travail.

Missions : Accueillir des jeunes en cours d'insertion sociale et professionnelle, en offrant une résidence adaptée à leurs besoins. Cela est permis grâce à un habitat diversifié (différent type de logement), des services résidentiels (restauration, laverie, wifi, ...), des supports d'animation ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif.

Modalité d'admission : Les usagers sont orientés le plus souvent par les partenaires : la MLI, les travailleurs sociaux, les centres de formation. Le site internet des Résidences attirent aussi un public de toute la France.

L'admission est soumise à des ressources et au fait d'être en recherche active de travail ou de formation. Les jeunes remplissent un formulaire de demande, qui est ensuite examiné en commission. Quelques places sont réservées à des jeunes ayant un suivi ASE, ainsi que pour les mineurs isolés étrangers, en difficulté et ayant besoin d'un étayage plus conséquent.

Limoux

RHJ « Louise Michel », 6 Impasse André Chénier, 11300 LIMOUX/ 04.68.74.70.70

Directrice : Mme Lucie PICCOLO

Composition de l'équipe : DEES, veilleurs de nuit, agent d'entretien

Places : 54 places (dont une place urgence)

Carcassonne

RHJ « Jules Verne » 51 avenue Jules Verne, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.25.13.93

RHJ « Condorcet » 41 rue Armagnac, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.25.03.88

Directeur : M. Zahir TERKI

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux (animateurs, CESF, ...), veilleurs de nuit

Places : 32 places à la résidence Jules Verne, 40 places à la résidence du Condorcet, soit un total de 72 places (dont 2 places urgence)

Castelnaudary

RHJ « Jean Macé » 70 av. du 8 mai 1945, 11400 CASTELNAUDARY/ 04.68.23.65.60

Directrice : Mme Aline FIEVRE

Composition de l'équipe : CESF, DEES, veilleurs de nuit, agent polyvalent de restauration

Places : 60 places (dont 1 place urgence)

Restaurant associatif « Accueil et restauration – Jeunes en insertion » : Cette action s'adresse en priorité aux jeunes inscrits à la MLI, en grande difficulté, isolés et/ou en rupture familiale, dont les ressources sont absentes ou très limitées.

Ouverture du lundi midi ou jeudi midi de 12h à 12h30.

Ce restaurant permet non seulement de subvenir aux besoins alimentaires mais aussi de découvrir une structure en faveur de l'habitat des jeunes. Le jeune peut également être accueilli par du personnel socio-éducatif s'il le désire, en vue d'une demande de logement.

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation
FAOL – Ligue de l'Enseignement
51 Avenue Jules Verne 11000 CARCASSONNE/ 04.68.26.10.33

Responsable du pôle social : M. René ORTEGA

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux

Places : Nombre variable, sur les villes d'Espéraza et Quillan
Logements diffus (possible cohabitation)

Public : Personne isolée, couple et famille sans logement

Mission : Accueil des migrants issus des campements de Calais, Grande Synthe, Paris

Modalité d'admission : Orientation Nationale

SOLIHA

Directeur Général : M. Pierre CASTERAS

Directrice pôle Logements et Insertion : Mme Anissa ESCUR

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux et juriste

Places : Nombre variable, sur la ville de Narbonne
Logements en regroupé et diffus

Public : Personne isolée, couple et famille sans logement

Mission : Accueil des migrants issus des campements de Calais, Grande Synthe, Paris

Modalité d'admission : Orientation Nationale

DISPOSITIF D'HEBERGEMENT POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile (HUDA) - FAOL

51 Avenue Jules Verne 11000 CARCASSONNE/ 04.68.71.96.00

Responsable : M. René ORTEGA/ Danièle LARROQUE

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux.

Financement : DDSCPP

Places : 31 places. Appartements en cohabitation. Les logements vont du studio au T5

Publics : Hébergement dédié en priorité :

- Aux demandeurs d'asile en procédure prioritaire (D.A d'un pays considéré « sûr » par l'OFPRA. Les dossiers de ces personnes doivent être étudiés, en principe, plus rapidement par l'OFPRA.
- Aux demandeurs d'asile relevant de la convention Dublin (dont la demande d'asile relève d'un autre état que la France).

L'accompagnement de ce public consiste essentiellement à l'ouverture des droits sociaux.

Les personnes relevant de cette convention ne sont pas admissibles en CADA.

Modalité d'admission : Orientation faite par l'OFII Territorial Montpellier (Office Français de l'Intégration et de l'Immigration).

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) _ FAOL

Carcassonne

51 Avenue Jules Verne 11000 CARCASSONNE/ 04.68.71.09.93

Directrice : Mme Danièle LARROQUE

Financement : DDCSPP

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux

Places : 70 places en diffus, du T3 au T5.

Mode d'hébergement en diffus dans les quartiers de La Conte, cité Saint-Jacques, au Viguiier, Ozanam

Publics : Les personnes sont accueillies en CADA le temps de leur procédure de demande d'asile. Les résidents sont de toutes origines, avec des typologies de ménages diverses (en famille, isolé...).

Missions du CADA : Accueil et hébergement, suivi administratif, aide au dossier de demande d'asile, accès à la santé, scolarisation des enfants, gestion de la sortie du centre.

Modalité d'admission : Orientations faites par l'OFII National.

Narbonne

14 Boulevard Gambetta, 11100 NARBONNE/ 04.68.43.69.08

Directeur : Denis VAYA

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux

Places : 40 places en diffus, correspondant à 8 logement du T3 au T5

Ce service a été rattaché au CADA de Lagrasse au 01/09/2017.

Modalité d'admission : Orientations faites par l'OFII National.

Lagrasse

Le clos d'Orbieu, 11200 LAGRASSE/ 04.68.43.17.19

Directeur : M. Denis VAYA

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux

Places : 50 places _ du studio au T3 Semi collectif

Modalité d'admission : Orientations faites par l'OFII National.

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA)

France Terre d'Asile

Rue Blériot ZAC des Pyrénées 11300 LIMOUX / 04.68.69.77.90

Directeur : M. BESSE Brice

Financement : DDCSPP

Composition de l'équipe : Intervenants sociaux

Places : 90 places

Mode d'hébergement en diffus dans la ville de Limoux.

Publics : Les personnes sont accueillies en CADA le temps de leur procédure de demande d'asile. Les résidents sont de toutes origines, avec des typologies de ménages diverses (en famille, isolé...).

Missions du CADA : Accueil et hébergement, suivi administratif, aide au dossier de demande d'asile, accès à la santé, scolarisation des enfants, gestion de la sortie du centre.

Modalité d'admission : Orientations faites par l'OFII National

Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) - FAOL

51 Avenue Jules Verne, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.71.19.82

Responsable du pôle social : M. René ORTEGA / Magali BETEILLE

Composition de l'équipe : Travailleurs sociaux

Financement : DDSCPP

Places : 60 places, hébergement diffus dans les quartiers Saint-Jacques, le Viguié.

Publics : Les familles ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire. Ces personnes sont éligibles au droit commun, excepté le droit de vote (RSA, prestations familiales.).

Missions : Prise en charge sur une durée moyenne de 6 mois renouvelable par l'OFII.

Les personnes sont accompagnées dans l'ensemble de leurs démarches d'insertion (administratif, professionnel, logement...).

Modalité d'admission : Orientations faites par l'OFII National en fonction des places disponibles sur le territoire.

APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT)

Groupe SOS Solidarités

61 rue de Genévriers, 11000 CARCASSONNE/ 04.68.72.02.71/ fax : 04.68.25.36.15/

Mail : act.carcassonne@groupe-sos.org

Directeur : M. Jean-Christophe CATUSSE

Composition de l'équipe : Educateurs, AMP, infirmiers, médecin coordinateur, assistant administratif

Financement : Assurance maladie

Places : 16 places avec des hébergements en diffus individuels ou en collocations (2 personnes) dans la ville de Carcassonne.

Publics : Les ACT s'adressent à des personnes atteintes de pathologies chroniques et invalidantes, en situation de rupture sociale et/ou familiale. Ils accueillent des adultes hommes et femmes, célibataires ou en couple, avec ou sans enfant.

Missions :

- Permettre l'accès aux soins, le prolongement de la prise en charge médicale, et faciliter la complémentarité des soins dans le cadre d'un projet thérapeutique global.
- Offrir un accompagnement social individualisé, une aide dans l'accès et le maintien des droits et des liens sociaux et familiaux.
- Apporter un soutien dans la gestion de la vie quotidienne, adapté aux besoins et aux compétences de chacun.
- Favoriser un gain d'autonomie, et l'orientation vers des conditions d'existence appropriées à chacun.

Modalité d'admission : Les principaux prescripteurs sont les services sociaux des hôpitaux, et des structures médico-sociales.

Un dossier d'admission comportant une lettre évoquant le projet de la personne, doit être rempli et un dossier médical complet doit être fourni. Une rencontre de préadmission est ensuite organisée au sein de l'établissement ou grâce à un entretien téléphonique. A la suite, une commission hebdomadaire se réunit afin d'évaluer la recevabilité de la demande, le médecin statue sur le volet médical et les travailleurs sociaux sur le projet. Quand une place se libère, les demandes du département sont prioritaires en fonction de leur ancienneté.

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ACT	Appartement de Coordinatrice Thérapeutique
ADAFF	Association Départementale d'Aude aux Femmes et Familles
AGLS	Aide à la Gestion Locative Sociale
AIDeA	Accueil Info Drogue et Addiction
ALT	Allocation Logement Temporaire
ALUR	Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AMP	Aide Médico-Psychologique
APL	Aide Pour le Logement
ARS	Agence régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
AUA	Aude Urgence Accueil
AVA	Atelier à la Vie Active
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
CADA	Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CAO	Centre d'Accueil et d'Orientation
CCAPEX	Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CESF	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHS	Centre d'Hébergement et de Stabilisation
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CPIP	Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
DA	Demandeurs d'Asile
DALO	Droit Au Logement Opposable
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DEES	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
DEME	Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
DNA	Dispositif National d'Accueil
EJE	Educateur de Jeunes Enfants
FAOL	Fédération Audoise des Œuvres Laïques

FONJEP	Fond de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
HLM	Habitation à Loyer Modéré
HUDA	Hébergement d'Urgence de Demandeurs d'Asile
HUDC	Hébergement d'Urgence de Droit Commun
IML	Inter Médiation Locative
MLI	Mission Locale d'Insertion
OFII	Office Français de l'Immigration et l'Intégration
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
PDALHPD	Plan Départemental d'Accueil pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PLAI	Prêt Locatif Aidé d'Intégration
RHJ	Résidence Habitat Jeunes
RSA	Revenu de Solidarité Active
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SI-SIAO	Service Informatique du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TESF	Technicien en Economie Sociale et Familiale

9.1 Réseau solidarité Audois Estival 2017

Voir tableaux par ville ci-dessous.

Carcassonne

	ADAFF - équipe mobile	AIDea11 CAARUD	AIDeA11 CSAPA	AUA - Accueil de jour	AUA - CHU	Carcassonne Solidarité	CIAS	CIDFF	Croix Rouge Française	EMMAUS	Epicerie Solidaire	PASS	PASS PSY	Restos du Cœur	Saint-Vincent de Paul	Secours Catholique	Secours Populaire
Ecoute/ Orientation																	
Domiciliation																	
Aide accès aux droits sociaux																	
Aide accès aux soins																	
Hébergement																	
Déjeuner/ Repas																	
Aide alimentaire																	
Lave-Linge/ Sèche-Linge																	
Douche/ Sanitaires																	
Vêtements																	
Produits d'hygiène																	
Point échange seringue																	
Aide administrative																	
Atelier de Français																	
Distribution bouteille d'eau gratuite																	
Jours et heures d'ouverture	Maraudes: Centre ville, Mardi 14h30/17h, Vendredi 15h/17h Permanences: Croix Rouge 17h/18h Restos du cœur: Mercredi matin AID11 ou Accueil de jour Vendredi après midi Jeudi selon demandes Fermé jours fériés	Accueil: Lundi 8h30/11h30-13h30/17h, Mardi 13h30/17h, Mercredi 8h30/11h30-13h30/16h, Jeudi 8h30/11h30-13h30/17h (<i>après-midi spécifique femmes</i>) Vendredi 8h30/11h30-13h30/15h puis occupationnel de 15h à 17h (<i>sur inscription: vidéos,...</i>) Fermé jours fériés	Prise Méthadone: Lundi au Vendredi 8h/12h Accueil: 8h/12h - 14h/17h Fermé jours fériés	Lundi au Vendredi 14h30/17h15 + Espace détente et espace sécurisé pour animaux Fermé jours fériés	Accueil pour hébergement d'urgence: (pas de possibilité de réservation) à partir de 18h15	Côtisation annuelle de 5 euros Lundi au Vendredi 9h/12h - 14h/17h Fermé jours fériés et du 14/07/17 au 15/08/17	Lundi au Jeudi 8h/12h30 - 13h30/18h, Vendredi 8h/12h30 - 13h30/17h Service domiciliation: 04.68.26.79.51 Fermé jours fériés	N° Violence Femme Info: 3919 Permanences violences SUR RDV: Lundi Permanence Police/Gendarmarie SUR RDV: Vendredi Accueil de jour: Jeudi 10h/16h Fermé jours fériés et du 14/08/17 au 25/08/17	Vesti-boutique: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 14h/17h30 Colis alimentaire SUR RDV distribution 15h/16h tous les jours sauf Mercredi Aide alimentaire SDF: Mardi, Vendredi 17h/18h Fermé jours fériés et du 14/07/17 au 15/08/17	Boutique: Mardi 9h30/11h30 - 13h30/16h30, Vendredi 13h30/16h30 Fermé jours fériés et du 14/07/17 au 15/08/17	Acceptation SUR DOSSIER uniquement (SAUF si possession de bon alimentaire via les CMS) Mardi 9h/11h30, Jeudi 14h30/17h30, Vendredi 9h30/11h30 Fermé jours fériés et du 17/07/17 au 15/08/17	Consultation à l'hôpital SUR RDV: Lundi au Vendredi 9h/16h30 Fermé jours fériés	Equipe mobile: Mardi et Jeudi (secteur Carcassonnais, Lauraguais, Haute-Vallée) Interventions chez particuliers, rue... Fermé jours fériés	Public sans logement Lundi au Vendredi 6h30/12h30 A partir du 01/05/17: Ouverture Mercredi 6h30/12h30, Vendredi 6h30/12h Repas: 11h15 à 12h15 Fermé jours fériés	Demande colis alimentaire SUR RDV: Mercredi 9h/12h Distribution colis alimentaire SUR DOSSIER: Mercredi 14h/16h Fermé jours fériés et du 01/08/17 au 31/08/17	Aide financière (courrier travailleur social) Boutique solidaire Point"O" (espace détente) Tous publics Mardi, Vendredi, 14h/17h Cours alphabétisation: au cas par cas Fermé jours fériés et du 22/07/17 au 22/08/17	Epicerie solidaire (sur dossier d'inscription sur RDV) Colis Urgence (participation financière de 2 euros + courrier du travailleur social) Vesti boutique + produits hygiène: Tous public Mardi, Jeudi 10h30/12h - 13h/16h30 Fermé jours fériés
Adresses	Equipe mobile	4 rue de la République	46 rue Pierre Germain	1 allée des Berges de l'Aude	19 rue Joseph Poux	45 rue Aimé Ramond	66 rue Albert Tomey	7 enclos caminade	2 rue Charles Fourier	80 rue de la Coustoune	1 allée d'Iena	Centre hospitalier Carcassonne	18 Avenue Bunau Villa 11000 CARCASSONNE	2 rue Montesquieu	4 place Joseph Poux	45 rue du 24 Février 22 rue Laperrine	3 rue Joseph François Duplex
Téléphones	06.34.43.24.07	04.68.11.92.96	04.68.11.92.92	09.51.05.46.82	N°d'urgence sociale: 115 (gratuit)	04.68.26.86.76	04.68.26.79.00	04.68.72.47.37	04.68.25.11.90	09.66.92.67.30	04.68.72.33.52	CH Carcassonne: 04.68.24.24.24 AS PASS: 04.68.24.27.39	04.68.71.41.85 06.34.87.58.27	04.68.71.83.91	04.68.72.49.79	04.68.25.21.52	04.68.72.57.37

	ADAFF	AIDea11 CSAPA	AIDea11 CAARUD	AUA - Accueil de jour	AUA - CHU	CCAS	CIDFF	Croix Rouge Française	EMIPP	Epicrerie Sociale Entr'Aide	PASS	PIMMS du Narbonnais	Restos du Cœur	Secours Catholique	Secours Populaire	Table ouverte	
Ecoute/ Orientation																	
Domiciliation																	
Aide accès aux droits sociaux																	
Aide accès aux soins																	
Hébergement																	
Déjeuner / Repas																	
Aide alimentaire																	
Lave-linge/ Sèche-linge																	
Douche																	
Vêtements																	
Produits d'hygiène																	
Point échange seringue																	
Aide administrative																	
Atelier de Français																	
Distribution bouteille d'eau gratuite																	
Jours et heures d'ouverture	<p>Maraudes : Mardis après-midi, Juedis (centre ville, Geant casino,...)</p> <p>Accès aux droits SDF sur RDV Lundi 8h/13h-14h/17h30, Mardi 14h/17h30, Vendredi 14h/17h30</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>Accueil: Lundi au Vendredi 8h/17h</p> <p>Prise Méthadone: Lundi au Vendredi 8h/12h</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>Accueil de jour: Lundi, Mardi 8h30/11h30-13h45/16h30 Mercredi 8h30/11h30 Vendredi 10h30/16h</p> <p>Point échange seringue: Jeudi 13h45/16h30</p> <p>Permanence CESF: Mardi, Jeudi 8h30/11h30, Vendredi 10h30/15h30</p> <p>Permanence médecin: Lundi 15h30/16h30</p> <p>Permanence infirmière: Lundi, Mercredi 8h30/11h30 Vendredi 10h30/16h</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>Lundi au Vendredi 9h30/12h - 14h/17h30</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>Accueil pour hébergement d'urgence: (pas de possibilité de réservation) à partir de 18h30 jusqu'à 8h</p>	<p>Accueil: Lundi au Vendredi 9h/12h30 - 13h30/17h</p> <p>Service domiciliation: Fermé Mardi matin</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>N° National victimes violence: 3919</p> <p>Lundi au Vendredi 8h30/12h- 13h30/17h</p> <p>Cours alphabétisation sur RDV</p> <p>Accueil de jour Mardi 10h/16h</p> <p>Permanence Police/Gendarmerie: Lundi 8h30/12h-13h30/17h</p> <p>Permanence Violence: Mercredi 8h30/12h SUR RDV Vendredi 8h30/12h-13h30/17h</p> <p>Fermé jours feriés et du 12/08/17 au 27/08/17</p>	<p>Aide Alimentaire SUR DOSSIER / RDV) + Vesti-boutique Mercredi et Vendredi 14h/16h30</p> <p>Fermé du 01/08/17 au 05/09/17</p>	<p>Equipe mobile (Secteur Narbonnais uniquement)</p> <p>Interventions chez associations, rue, accueil de jour, CMS, médecins...</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>Aide Alimentaire + Produits hygiène SUR DOSSIER</p> <p>Vendredi 14h/16h</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>Consultation à l'hôpital: Lundi au Vendredi 9h/16h</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>Accueil tous publics: Lundi, Mercredi, Vendredi 8h30/12h - 14h/17h Mardi, Jeudi 14h/17h</p> <p>Fermé jours feriés et du 28/07/17 au 15/08/17</p>	<p>Distribution alimentaire SUR DOSSIER</p> <p>Mercredi 8h30/12h</p> <p>Fermé jours feriés et du 01/08/17 au 31/08/17</p>	<p>Boutique Solidaire SUR DOSSIER Mardi au vendredi 14h/17h</p> <p>Aides diverses SUR DOSSIER: 14h15/16h45 (accompagnement scolaire, contrat d'accompagnement, aide financière)</p> <p>Point "O" (espace détente) Tous publics</p> <p>Fermé jours feriés et du 07/07/17 au 29/08/17</p>	<p>Epicrerie solidaire (sur dossier d'inscription sur RDV)</p> <p>Aide alimentaire (participation financière de 2 euros + courrier du travailleur social)</p> <p>Vesti boutique + produits hygiène: Tous public</p> <p>Mardi 10h/12h30-13h30/16h, Jeudi 10h/13h</p> <p>Fermé jours feriés</p>	<p>Petit-déjeuner: Lundi au Vendredi 7h30/9h (gratuit)</p> <p>Déjeuner: Lundi au Vendredi 11h/12h (participation 1€ + remise colis alimentaire pour repas du soir)</p> <p>Permanence éducatrice de rue: Vendredi matin</p> <p>Fermé jours feriés et du 08/07/17 au 28/08/17</p>	
Adresses	18 allée du Répudre	3 boulevard Maréchal Joffre	Ancienne route de Cuxac d'Aude	Maison de l'amitié avenue de gruisan	Maison de l'amitié avenue de Gruissan	21 bis cours Mirabeau	37 Avenue des Pyrénées	28 rue Auguste Limouzy	19 quai Vallière	2 rue Réaumur	Centre hospitalier, Boulevard Dr Lacroix	8 Avenue Maréchal Foch	2 rue Réaumur	1 bis rue Guiraud Riquier	10 rue Kléber	Place des Cévennes	
Téléphones	<p>Equipe mobile: 07.86.09.25.96</p> <p>Accès aux droits: 07.86.09.13.43</p> <p>Référente RSA: 06.49.99.26.07</p>	04.68.42.58.58	04.68.49.65.35	04.68.90.70.04	N°d'urgence sociale : 115 (gratuit)	04.68.90.30.70	04.68.42.51.33	04.68.32.05.65	04.68.91.65.77	04.68.42.48.08	04.68.42.60.00	04.68.43.68.93	04.68.45.64.04	04.68.32.13.01	04.68.65.31.81	09.64.48.52.14	

	CIAS	CIDFF	Croix Rouge Française	EMMAUS	Intermède CSAPA	PASS	PASS PSY	Passage Chaurien	Restos du Cœur	Secours Populaire	Secours Catholique	Sœurs
Ecoute/ Orientation												
Domiciliation												
Aide accès aux droits sociaux												
Aide accès aux soins												
Aide alimentaire												
Lave linge / Sèche-linge												
Douche / Toilettes												
Produits d'hygiène												
Vêtements												
Aide administrative												
Atelier de Français												
Distribution bouteille d'eau gratuite												
Jours et heures d'ouverture	Lundi au Vendredi 9h/12h - 13h30/16h30 Récupération courrier: Lundi au Vendredi 9h/12h - Fermé jours feriés	Permanence juriste: 3eme Jeudi du mois 14h/16h - Fermé jours feriés	Vesti-boutique: Mardi, Mercredi, Jeudi 13h30/17h Aide alimentaire: (sur dossier + participation financière) Mercredi, Jeudi 13h30/17h Possibilité de Colis Urgence au 06.28.66.46.03 (sous justificatif 1 fois seulement) - Fermé du 13/07/17 au 25/08/17	Vente Vêtements/objets matériels: Jeudi 9h/12h, 2eme et 4eme Samedi du mois 14h/17h Dépôt de vêtements: Mardi, Vendredi 8h/12h - 13h30/17h30 - Fermé jours feriés	Accueil Public: Lundi, Mardi 9h/13h - 14h/17h, Mercredi 9h/13h - 14h/18h, Jeudi 9h/13h - 16h/19h, Vendredi 9h/13h - Consultation jeunes consommateurs sur RDV 06.32.71.79.84 - Fermé jours feriés	Consultation à l'hôpital Permanence AS: Lundi, Mardi, Jeudi 13h30/17h30 1 Mercredi sur 2 : 13h30/16h30 Vendredi 13h30/16h - Fermé jours feriés	Equipe mobile Mardi et Jeudi (secteur Carcassonnais, Lauragais, Haute-Vallée) Interventions chez particuliers, rue... - Fermé jours feriés	Vesti-Boutique: Lundi 9h/12h - 14h/17h45 et Mardi, Mercredi, Jeudi 14h/17h45 - Fermé jours feriés et du 15/08/17 au 22/08/17	Cours alphabétisation: Lundi et Jeudi 14h/15h30 - Aide alimentaire + Vesti boutique Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 9h/11h - Fermé jours feriés et du 01/08/17 au 15/08/17	Epicerie solidaire (sur dossier d'inscription sur RDV) Aide alimentaire (participation financière de 2 euros + courrier du travailleur social) Vesti boutique + produits hygiène: Tous publics Lundi, Jeudi 9h/12h - Fermé jours feriés	Aide alimentaire: Jeudi 9h/11h30 Friperie: Mardi 9h/11h30, Mercredi 14h/16h, Jeudi 9h/11h30- 14h/16h Point "O" (espace détente): Tous publics Lundi au Vendredi de 9h30/11h30 - Fermé jours feriés	Distribution de sandwiches: Lundi au Dimanche 10h/10h30
Adresses	17 quater cours de la République	Palais de Justice, Square Victor Hugo	45, rue de l'hôpital	14 avenue Martin Dauch	23, Avenue du Maréchal Foch	Centre hospitalier Jean-Pierre CASSABEL	Avenue Bunau Villa 11000 CARCASSONNE	38, rue du 11 novembre	42, avenue Frédéric Mistral	40 bis, avenue François Mitterrand	17 bis rue Georges Pompidou	10 rue Pasteur
Téléphones	04.68.94.58.08	04.68.72.47.37	09.67.36.89.80	09.81.95.15.64	04.68.94.74.15	04.68.94.56.56	04.68.71.41.85	04.68.23.47.97	04.68.94.07.15	04.68.94.09.95	04.68.94.12.04	04.30.35.00.29

	AUA - Accueil de jour	AUA - CHU	CIDFF	Croix Rouge Française	Intermède CSAPA	PASS	PASS PSY	Restos du Cœur	Secours Catholique
Ecoute/ Orientation									
Domiciliation									
Aide accès aux droits sociaux									
Aide accès aux soins									
Hébergement									
Déjeuner / Repas									
Aide alimentaire									
Lave-Linge / Sèche-linge									
Douche/ Toilettes									
Vêtements									
Produits d'hygiène									
Aide administrative									
Apprentissage du Français									
Distribution bouteille d'eau gratuite									
Jours et heures d'ouverture	Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h30/11h30 - 14h/16h45 Mardi 8h30/11h - 14h/16h45 (1er mardi du mois 8h30/11h - 15h30/16h45) Fermé jours feriés	Accueil pour hébergement d'urgence: (pas de possibilité de réservation) à partir de 18h45 jusqu'à 8h	Permanence SUR RDV Tous les Mardis 14h/17h Conseillère conjugale et familiale: 1er Mardi du mois, Intervenante sociale Police / Gendarmerie: 2eme et 4eme Mardi du mois Juriste: 3ème Mardi du mois: - Fermé jours feriés	Epicerie sociale SUR DOSSIER: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 14h/16h30 Colis urgence: Mercredi 9h/11h Vesti-boutique: Mardi et Vendredi 13h30/15h30 Coiffeur: (sur inscription) Mardi 14h/16h Atelier alphabétisation: SUR RDV - Fermé jours feriés	Accueil jeunes consommateurs: Mercredi 13h30/17h Accueil Public: Lundi 9h/13h - 14h/19h, Mardi 9h/13h - 14h/18h, Mercredi 9h/13h, Jeudi 14h/19h, Vendredi 9h/13h - 14h/17h - Fermé jours feriés	Consultation à l'hôpital Permanence CH Limoux SUR RDV: Lundi, Mercredi, Jeudi Vendredi 9h/17h , Permanence CH Quillan SUR RDV: Mardi 9h/17h - Fermé jours feriés	Equipe mobile Mardi et Jeudi: secteur Carcassonnais, Lauragais, Haute-Vallée Interventions chez particuliers, rue,... - Fermé jours feriés	Aide alimentaire SUR DOSSIER: Mercredi, Jeudi tous les 15jours 8h30/11h30- 14h/16h30 Atelier d'alphabétisation SUR RDV: Mardi 14h/17h Appui/Aide élaboration de courrier administratif SUR RDV Coiffeur SUR RDV: Lundi, Mardi, Jeudi 9h/11h30 - Fermé jours feriés	Vesti-boutique SUR DOSSIER (participation financière + courrier travailleur social) Lundi, Mercredi 14h30/17h - Point"O" (espace détente) Tous publics - Fermé jours feriés
Adresses	Maison de l'amitié, 9 impasse André Chénier	Maison de l'amitié, 9 impasse André Chénier	CFPM - 5 avenue de la Gare	43, rue du Palais	12, avenue André Chénier	CH Limoux-Quillan 17 rue Madelaine Brès 11300 LIMOUX CH Quillan-Limoux rue du Dr Roueylou 11500 QUILLAN	Avenue Bunau Villa 11000 CARCASSONNE	5 avenue de la Gare	Chapelle de Flassian, 2 rue Alsace
Téléphones	04.68.20.41.13	N° d'urgence sociale (gratuit) 115	04.68.72.47.37	04.68.31.63.06	04.68.31.05.99	CH Limoux: 04.68.74.67.04 CH Quillan: 04.68.20.85.00	04.68.71.41.85	09.65.30.21.34	04.68.31.35.21

9.5 Réseau solidarité Audois Hivernal 2017-2018

Voir tableaux par ville ci-dessous

Carcassonne

	ADAFF - équipe mobile	AIDea11 CAARUD	AIDea11 CSAPA	AUA - Accueil de jour	AUA - CHU	Carcassonne Solidarité	CIA5 - Carcassonne Agglo Solidarité	CIDFF	Croix Rouge Française	EMMAUS	Epicerie Solidaire	PASS	PASS PSY	Restos du Cœur Accueil de jour	Restos du Cœur Distribution	Saint-Vincent de Paul	Secours Catholique	Secours Populaire	
Ecoute/ Orientation																			
Domiciliation																			
Aide accès aux droits sociaux																			
Aide accès aux soins																			
Hébergement																			
Déjeuner/ Repas																			
Aide alimentaire																			
Lave-Linge/ Sèche-Linge																			
Douche/ Sanitaires																			
Vêtements																			
Produits d'hygiène																			
Point échange seringue																			
Aide administrative																			
Atelier de Français																			
Jours et heures d'ouverture	<p>Maraudes Educateur de rue / Infirmière Rue Jeudi après-midi (rue, squatt)</p> <p>Permances: Locaux Croix Rouge: Mardi et Vendredi 17h/18h</p> <p>Restos du cœur: Mercredi 8h/13h</p> <p>Maraudes avec Croix-Rouge: 1 fois par semaine</p>	<p>Accueil: Lundi 8h30/11h30-13h30/17h, Mardi 13h30/17h, Mercredi 8h30/11h30-13h30/16h, Jeudi 8h30/11h30-13h30/17h (après-midi spécifique femmes 1 fois par mois)</p> <p>Vendredi 8h30/11h30-13h30/15h puis occupationnel de 15h à 17h (sur inscription: vidéos,...)</p> <p>Déjeuner + Collation: Pour usagers uniquement</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Accueil: 8h/12h - 14h/17h</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Lundi au Vendredi 14h30/17h15 +</p> <p>Espace détente et espace sécurisé pour animaux + Collation tous les jours</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Accueil pour hébergement d'urgence: (pas de possibilité de réservation) à partir de 18h15 + possibilité de repas le midi et le soir (pour les hébergés au CHU uniquement)</p>	<p>Côtisation annuelle de 10 euros</p> <p>Lundi au Vendredi 9h/12h - 14h/17h</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Lundi au Jeudi 8h/12h30 - 13h30/18h, Vendredi 8h/12h30 - 13h30/17h</p> <p>Service domiciliation / RSA: 04.68.26.79.52</p> <p>Aide alimentaire: Lundi au Jeudi 8h/12h30 - 13h30/18h, Vendredi 8h/12h30 - 13h30/17h</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>N° national Victimes Violence: 3919</p> <p>Permanences violences SUR RDV</p> <p>Accueil de jour SANS RDV: Lundi, Jeudi 10h/16h</p> <p>Fermé jours fériés et du 23/12/17 au 02/01/18</p>	<p>Vesti-boutique: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 14h/17h30</p> <p>Colis alimentaire SUR RDV distribution 15h/16h tous les jours sauf Mercredi</p> <p>Aide alimentaire SDF: Mardi, Vendredi 17h/18h</p> <p>Maraudes: Niveau Jaune: Lundi, Mercredi, Vendredi 18h/20h (Geant, Leclerc, Skatemark, CAF, ...)</p> <p>Niveau Orange ou Rouge: Tous les jours 18h/20h</p> <p>Fermé jours fériés et du 23/12/17 au 02/01/18</p>	<p>Boutique: Mardi 9h30/11h30 - 13h30/16h30, Vendredi 13h30/16h30</p> <p>Fermé jours fériés et du 14/07/17 au 15/08/17</p>	<p>Acceptation SUR DOSSIER uniquement (SAUF si possession de bon alimentaire via les CMS)</p> <p>Mardi 9h/11h30, Jeudi 14h30/17h30, Vendredi 9h30/11h30</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Consultation à l'hôpital SUR RDV: Lundi au Vendredi 9h/16h30</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Equipe mobile: Mardi et Jeudi (secteur Carcassonnais, Lauraguais, Haute-Vallée)</p> <p>Interventions chez particuliers, rue... -</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Tous publics</p> <p>Accueil de jour: Lundi au Vendredi 6h30/13h00</p> <p>Repas: 11h30 à 12h30</p> <p>Coiffeur: Mercredi</p> <p>Permanence Médecin: Mercredi</p> <p>Permanence Infirmière: Lundi</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Public avec logement</p> <p>Colis Alimentaire SUR DOSSIER: Lundi au Vendredi 8h/11h</p> <p>Fermé jours fériés</p>	<p>Demande colis alimentaire SUR RDV: Mercredi 9h/12h</p> <p>Distribution colis alimentaire SUR DOSSIER: Mercredi 14h/16h</p> <p>Fermé jours fériés et du 21/12/17 au 08/01/18</p>	<p>Aide financière (courrier travailleur social)</p> <p>Boutique solidaire Point*O* (espace détente, douche, laverie,...)</p> <p>Tous publics Mardi, Vendredi, 14h/17h</p> <p>Cours alphabétisation: au cas par cas</p> <p>Fermé jours fériés et du 23/12/17 au 08/01/18</p>	<p>Epicerie solidaire (sur dossier d'inscription sur RDV)</p> <p>Colis Urgence (participation financière de 2 euros + courrier du travailleur social)</p> <p>Vesti boutique + produits hygiène: Tous public</p> <p>Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 9h30/11h30 - 13h/16h30</p> <p>Fermé jours fériés</p>	
Adresses	Equipe mobile	46 rue Pierre Germain	46 rue Pierre Germain	1 allée des Berges de l'Aude	19 rue Joseph Poux	45 rue Aimé Ramond	66 rue Albert Tomey	7 enclos caminade	2 rue Charles Fourier	80 rue de la Coustoune	1 allée d'Iena	Centre hospitalier Carcassonne	18 Avenue Bunau Villa 11000 CARCASSONNE	2 rue Montesquieu	2 rue Hugues Bernard	4 place Joseph Poux	45 rue du 24 Février 22 rue Laperrine	3 rue Joseph François Duplex	
Téléphones	Educateur rue: 06.34.43.24.07 Infirmière rue: 06.46.88.67.76	04.68.11.92.96	04.68.11.92.92	09.51.05.46.82	N°d'urgence sociale: 115 (gratuit)	04.68.26.86.76	04.68.26.79.00	04.68.72.47.37	04.68.25.11.90	09.66.92.67.30	04.68.72.33.52	CH Carcassonne: 04.68.24.24.24 AS PASS: 04.68.24.27.39	06.34.87.58.27	04.68.71.83.91	04.68.72.60.93	04.68.72.49.79	04.68.25.21.52	04.68.72.57.37	

	ADAFF - Equipe mobile	AIDea11 CSAPA	AIDea11 CAARUD	AUA - Accueil de jour	AUA - CHU	CCAS	CIDFF	Croix Rouge Française	EMIPP	Epicerie Sociale Entr'Aide	PASS	PIMMS du Narbonnais	Restos du Cœur	Secours Catholique	Secours Populaire	Table ouverte
Ecoute/ Orientation																
Domiciliation																
Aide accès aux droits sociaux																
Aide accès aux soins																
Hébergement																
Déjeuner / Repas																
Aide alimentaire																
Lave-linge/ Sèche-linge																
Douche																
Vêtements																
Produits d'hygiène																
Point échange seringue																
Aide administrative																
Atelier de Français																
Jours et heures d'ouverture	<p>Maraudes Educatrice rue / Infirmière rue : Mardis après-midi, (centre ville, Squatt,...) Permanences: Lundi 14h30/18h Accueil de jour AUA: Lundi 14h30/18h Accueil de jour CARRUD AIDea11: Mardi 8h30/13h30 Table Ouverte: Vendredi 8h30/9h30 - 11h15/12h15</p> <p>Accès aux droits SUR RDV Lundi 8h/13h-14h/17h30, Mardi 14h/17h30, Vendredi 14h/17h30 Fermé jours feriés</p>	<p>Accueil: Lundi au Vendredi 8h/17h Fermé jours feriés</p>	<p>Accueil de jour: Lundi, Mardi, Jeudi 8h30/11h30-13h45/16h30 Mercredi 8h30/11h30 Vendredi 10h30/16h Point échange seringue: Tous les matins à 8h30 sauf le Vendredi à 10h30 Permanence médecin: Lundi 15h30/16h30 Permanence infirmière: Lundi, Mercredi 8h30/11h30 Vendredi 10h30/16h Fermé jours feriés et du 23/12/17 au 02/01/18</p>	<p>Lundi au Vendredi 9h30/11h30 - 14h45/17h30 + Collation tous les jours - Ouvert les week-ends + jours feriés du 01/11/17 au 31/03/18</p>	<p>Accueil pour hébergement d'urgence: (pas de possibilité de réservation) à partir de 18h30 jusqu'à 8h + possibilité de repas le midi et le soir (pour les hébergés au CHU uniquement)</p>	<p>Lundi au Vendredi 9h/12h30 - 13h30/17h Service domiciliation: 04.68.90.30.70 Récupération courrier: Tous les jours Fermé jours feriés</p>	<p>N° National victimes violence: 3919 Cours alphabétisation SUR RDV Accueil de jour SANS RDV Mardi 10h/16h Permanence Violence SUR RDV - Fermé jours feriés et du 23/12/17 au 02/01/18</p>	<p>Aide Alimentaire SUR DOSSIER / RDV) + Vesti-boutique Mercredi et Vendredi 14h/16h30 Maraudes: Lundi, Mardi, Mercredi 18h/20h Niveau Orange/Rouge: Tous les jours 18h/20h</p>	<p>Equipe mobile (Secteur Narbonnais uniquement) Interventions chez associations, rue, accueil de jour, CMS, médecins... Fermé jours feriés</p>	<p>Aide Alimentaire + Produits hygiène SUR DOSSIER Mardi, Vendredi 14h/16h - Fermé jours feriés</p>	<p>Consultation à l'hôpital: Lundi au Vendredi: 9h/16h - Fermé jours feriés</p>	<p>Accueil tous public: Lundi, Mercredi, Vendredi 8h30/12h - 14h/17h Mardi, Jeudi 14h/17h Ouvert A PARTIR DU 21/11/17 Distribution alimentaire SUR DOSSIER Lundi au Jeudi 8h30/11h30 - Fermé jours feriés</p>	<p>Boutique Solidaire SUR DOSSIER Mardi au vendredi 14h/17h Aides diverses SUR DOSSIER: 14h15/16h45 (accompagnement scolaire, contrat d'accompagnement, aide financière) Point "O" (espace détente, douche, laverie, ...) Tous publics Fermé jours feriés et du 20/12/17 au 04/01/18</p>	<p>Epicerie solidaire (sur dossier d'inscription sur RDV) Aide alimentaire (participation financière de 2 euros + courrier du travailleur social) Vesti boutique + produits hygiène: Tous public Mardi 10h/12h30-13h30/16h, Jeudi 10h/13h Fermé jours feriés et du 23/12/17 au 04/01/18</p>	<p>Petit-déjeuner: Lundi au Vendredi 7h30/9h (gratuit) Déjeuner: Lundi au Vendredi 11h/12h (participation 1€ + remise colis alimentaire pour repas du soir) Aide alimentaire: Samedi midi - Fermé jours feriés</p>	
Adresses	18 allée du Répudre	3 boulevard Maréchal Joffre	Ancienne route de Cuxac d'Aude	Maison de l'amitié avenue de gruisan	Maison de l'amitié avenue de Gruissan	21 bis cours Mirabeau	37 Avenue des Pyrénées	28 rue Auguste Limouzy	18 quai Vallière	2 rue Réaumur	Centre hospitalier, Boulevard Dr Lacroix	8 Avenue Maréchal Foch	2 rue Réaumur	1 bis rue Guiraud Riquier	10 rue Kléber	Place des Cévennes
Téléphones	<p>Educatrice rue: 07.86.09.25.96 Infirmière rue: 06.46.88.67.76 Accès aux droits: 07.86.09.13.43 Référente RSA: 06.49.99.26.07</p>	04.68.42.58.58	04.68.49.65.35	04.68.90.70.04	N°d'urgence sociale : 115 (gratuit)	04.68.90.30.70	04.68.42.51.33	04.68.32.05.65	06.12.08.33.74	04.68.42.48.08	04.68.42.60.00	04.68.43.68.93	04.68.45.64.04	04.68.32.13.01	04.68.65.31.81	09.64.48.52.14

Castelnaudary

	ADAFF - Equipe mobile	CIAS	Croix Rouge Française	EMMAUS	Intermède CSAPA	PASS	PASS PSY	Passage Chaurien	Restos du Cœur	Secours Populaire	Secours Catholique	Sœurs
Ecoute/ Orientation												
Domiciliation												
Aide accès aux droits sociaux												
Aide accès aux soins												
Aide alimentaire												
Lave linge / Sèche-linge												
Douche / Toilettes												
Produits d'hygiène												
Vêtements												
Aide administrative												
Atelier de Français												
Jours et heures d'ouverture	Maraudes Educateur de rue / Infirmière Rue Jeudi matin (rue, squatt)	Lundi au Vendredi 9h/12h - 13h30/16h30 Service domiciliation: 04.68.94.58.07 Récupération courrier: Lundi au Vendredi 9h/12h Fermé jours feriés	Vesti-boutique: Mardi, Mercredi, Jeudi 13h30/17h Aide alimentaire: (sur dossier + participation financière) Mercredi, Jeudi 13h30/17h Possibilité de Colis Urgence: 06.28.66.46.03 (sous justificatif) Maraudes: Niveau Jaune: Mardi, Jeudi 18h30/20h (place de la liberté) Niveau Orange/ Rouge: 3 soirs par semaine selon les besoins 18h30/20h Fermé jours feriés et vacances scolaires	Vente Vêtements/ objets materiels: Jeudi 9h/12h, 2eme et 4eme Samedi du mois 14h/17h Dépôt de vêtements: Mardi, Vendredi 8h/12h - 13h30/17h30 Fermé jours feriés et du 23/12/17 au 02/01/18	Accueil Public: Lundi, Mardi 9h/13h - 14h/17h, Mercredi 9h/13h- 14h/18h, Jeudi 9h/13h - 16h/19h, Vendredi 9h/13h Consultation jeunes consommateurs sur RDV 06.32.71.79.84 Fermé jours feriés	Consultation à l'hôpital Permanence Assitante sociale: Lundi, Mardi, Jeudi 13h30/17h30 1 Mercredi sur 2 : 13h30/16h30 Vendredi 13h30/16h Fermé jours feriés	Equipe mobile Mardi et Jeudi (secteur Carcassonnais, Lauraguais, Haute-Vallée) Interventions chez particuliers, rue... Fermé jours feriés	Vesti-Boutique: Lundi 9h/12h - 14h/17h45 et Mardi, Mercredi, Jeudi 14h/17h45 Fermé jours feriés et du 23/12/17 au 02/01/18	OUVERT A PARTIR DU 21/11/17 Cours alphabétisation SUR RDV: Lundi et Jeudi Aide alimentaire + Vesti-boutique Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 9h/11h Fermé jours feriés	Epicerie solidaire SUR DOSSIER Aide alimentaire (participation financière de 2 euros + courrier du travailleur social) Lundi 9h/12h, Jeudi 9h/12h - 14h/17h, Vendredi 9h/12h Vesti boutique + produits hygiène: Tous public Jeudi 9h/12h - 14h/17h Samedi 14h/17h) Pendant les vacances scolaires: Ouvert le Lundi 9h/12h et Jeudi 9h/12h - 14h/17h Fermé jours feriés	Aide alimentaire: Jeudi 9h/11h30 Friperie: Mardi 9h/11h30, Mercredi 14h/16h, Jeudi 9h/11h30-14h/16h Point "O" (espace détente, laverie, douche,...): Tous publics Lundi au Vendredi de 9h30/11h30 Fermé jours feriés	Distribution de sandwiches: Lundi au Dimanche 10h/10h30
Adresses	Equipe mobile	17 quater cours de la République	45, rue de l'hôpital	14 avenue Martin Dauch	23, Avenue du Maréchal Foch	Centre hospitalier Jean-Pierre CASSABEL	Avenue Bunau Villa 11000 CARCASSONNE	38, rue du 11 novembre	42, avenue Frédéric Mistral	40 bis, avenue François Mitterrand	17 bis rue Georges Pompidou	10 rue Pasteur
Téléphones	Educateur rue: 06.34.43.24.07 Infirmière rue: 06.46.88.67.76	04.68.94.58.08	09.67.36.89.80	09.81.95.15.64	04.68.94.74.15	04.68.94.56.56	06.34.87.58.27	04.68.23.47.97	04.68.94.07.15	04.68.94.09.95	04.68.94.12.04	04.30.35.00.29

	AUA - Accueil de jour	AUA - CHU	CIDFF	Croix Rouge Française	Intermède CSAPA	PASS	PASS PSY	Restos du Cœur	Secours Catholique
Ecoute/ Orientation									
Domiciliation									
Aide accès aux droits sociaux									
Aide accès aux soins									
Hébergement									
Déjeuner / Repas									
Aide alimentaire									
Lave-Linge / Sèche-linge									
Douche/ Toilettes									
Vêtements									
Produits d'hygiène									
Aide administrative									
Apprentissage du Français									
Jours et heures d'ouverture	<p>Accueil: Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 8h30/11h30 - 14h/16h45 Mardi 8h30/11h - 14h/16h45 (1er mardi du mois 8h30/11h - 15h30/16h45) Aide accès aux soins: Jeudi après-midi - Ouvert jours fériés + Week-ends du 01/11/17 au 31/03/18</p>	<p>Accueil pour hébergement d'urgence: (pas de possibilité de réservation) à partir de 18h45 jusqu'à 8h + possibilité de repas le midi et le soir (pour les hébergés au CHU)</p>	<p>N° National Victimes Violence: 3919 Permanence Violence SUR RDV Permanence SANS RDV : Mardi 9h/12h - 13h/17h - Fermé jours fériés et du 23/12/17 au 02/01/18</p>	<p>Epicierie sociale SUR DOSSIER: Jeudi, 14h/16h30 FERME A PARTIR du 24/11/17 Colis urgence: Mercredi 9h/11h Vesti-boutique: Mardi et Vendredi 13h30/15h30 Coiffeur SUR RDV: Mardi Atelier alphabétisation SUR RDV: inscription en septembre Maraudes: Niveau Jaune: Jeudi 18h30/20h Niveau Orange/Rouge: Mardi, Jeudi 18h30/20h - Fermé jours fériés et du 23/12/17 au 02/01/18</p>	<p>Accueil jeunes consommateurs: Mercredi 14h/17h30 Accueil Public: Lundi 9h/13h - 14h/19h, Mardi 11h30/13h - 14h/18h, Mercredi 9h/13h, Jeudi 9h/13h - 14h/19h, - Fermé jours fériés</p>	<p>Consultation à l'hôpital de Carcassonne Lundi au Vendredi 9h/16h30 - Fermé jours fériés</p>	<p>Equipe mobile Mardi et Jeudi: secteur Carcassonnais, Lauragais, Haute-Vallée Interventions chez particuliers, rue,... - Fermé jours fériés</p>	<p>OUVERT A PARTIR DU 20/11/17 Lundi, Jeudi, Vendredi 13h30/17h, Mardi 9h30/13h Caféteria: Lundi, Mardi Jeudi, Vendredi 8h30/11h Vestiaire: Lundi, Jeudi, Vendredi 13h30/17h, Mardi 9h30/13h Aide alimentaire SUR DOSSIER Lundi, Mardi, jeudi, Vendredi 13h30/17h Atelier d'alphabétisation SUR RDV: Mardi 13h Appui/Aide administrative SUR RDV Coiffeur SUR RDV: Lundi, Mardi, Vendredi - Fermé jours fériés</p>	<p>Chapelle Flassian: Lundi, Mercredi 14h30/17h Centre ville: Lundi 14h30/17h, Vendredi 9h/12h - 14h30/17h Vesti-boutique SUR DOSSIER (revenus, dépenses) Point"O" (espace détente, douche,...) Tous publics - Fermé jours fériés</p>
Adresses	Maison de l'amitié, 9 impasse André Chénier	Maison de l'amitié, 9 impasse André Chénier	CFPM - 5 avenue de la Gare	43, rue du Palais	12, avenue André Chénier	Centre hospitalier Carcassonne	Avenue Bunau Villa 11000 CARCASSONNE	5 avenue de la Gare	Chapelle de Flassian, 2 rue Alsace Centre ville, 3 rue Toulzane
Téléphones	04.68.20.41.13	N°d'urgence sociale (gratuit) 115	04.68.72.47.37	04.68.31.63.06	04.68.31.05.99	CH Carcassonne: 04.68.24.24.24 AS PASS: 04.68.24.27.39	06.34.87.58.27	09.65.30.21.34	04.68.31.35.21